



Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011- 2015 Rapport annuel 2012

DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU
PROGRAMME ONU-REDD

25-28 juin 2013
Lombok, Indonésie

Table des matières

1	Déroulement du programme	4
1.1	Structure et résultats du programme	5
2	Bilan pour 2012 (y compris le cadre de suivi)	7
3	Catégories d'appui	28
3.1	Fonctions d'appui international	28
3.2	Appui spécifique aux pays	29
3.2.1	<i>Bilan par pays suite à la mise en œuvre de l'appui ciblé</i>	33
3.3	Secrétariat	39
4	Informations financières	40
5	Difficultés et mesures d'urgence	51

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1	Cadre de suivi (1 ^{er} janvier -31 décembre 2012)	7
Tableau 2	Pays pour lesquels un appui ciblé (hors adossement) a été approuvé, par Résultat de l'AAN (1 ^{er} janvier – 31 décembre 2012)	31
Tableau 3	Informations financières aux niveaux des réalisations et des résultats, du 1 ^{er} novembre au 31 décembre 2012	42
Tableau 4	Dépenses relatives à chaque catégorie d'appui et part du total des dépenses (1 ^{er} novembre 2011 – 31 décembre 2012)	50
Figure 1	Montant de l'appui ciblé approuvé par le Programme ONU-REDD pour chaque pays	31

Liste des sigles et acronymes

AAN	Appui aux activités nationales REDD+
AIPP	Asia Indigenous Peoples Pact
BeRT	Outil d'identification des avantages et des risques
CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CD-REDD	Développement des capacités pour la REDD+
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
EPA	Agence américaine pour la protection de l'environnement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaires
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FPIC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
GEO	Groupe sur l'observation de la terre
GES	Gaz à effet de serre
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
INPE	Institut national de recherche spatiale
JPE	Programme conjoint sur l'environnement
KFRI	Kerala Forest Research Institute
MICCA	Atténuation du changement climatique dans l'agriculture
MRV	Mesure, rapportage et vérification
NER/SR	Niveaux d'émission de référence et scénarios de référence
NSE	Norme sociale et environnementale
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
REDD+	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts
R-PP	Document de préparation à la REDD
RDC	République démocratique du Congo
SIS	Système d'information sur les garanties
SIG	Système d'information géographique

1. Déroulement du programme

Titre du programme :

Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015

Date d'approbation du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD : 9 août 2011

Date du premier transfert de fonds¹ :

1^{er} novembre 2011

Date d'échéance selon le document du Programme :

30 décembre 2015

Partenaires d'exécution :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Organisme des Nations Unies participant (dollars E.-U.)	Budget approuvé du Programme ² (dollars E.-U.)	Montant transféré ³ (dollars E.-U.)	Cumul des dépenses au 31 décembre 2012 ⁴ (dollars E.-U.)
FAO	9 282 293	9 282 293	8 000 401
PNUD	8 899 555	8 899 555	5 152 441
PNUE	7 444 698	7 444 698	5 615 324
Total	25 626 546	25 626 546	18 768 166

¹ Tels qu'ils figurent sur la plateforme *Office Gateway* du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM)

<http://mptf.undp.org> (en anglais). Des transferts de fonds supplémentaires ont été effectués le 31 juillet 2012.

² Voir les informations complémentaires à la section 4, page 40

³ Montant transféré à l'organisme des Nations Unies participant par le FASM d'ONU-REDD. Ces informations sont disponibles sur le site Office GATEWAY du FASM: <http://mptf.undp.org>

⁴ Somme des contributions engagées et des décaissements entre le 1^{er} novembre 2011 et le 31 décembre 2012. Pour plus d'informations sur les dépenses/engagements supplémentaires effectuées et pris fin 2012, veuillez vous reporter à la page 40.

1.1 Structure et résultats du Programme

Le Programme ONU-REDD s'emploie à contribuer à la préparation à la REDD+ aux échelons national et international. *L'Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015* du Programme ONU-REDD, ci-après dénommé « AAN », s'attache à soutenir les pays dans leurs efforts de REDD+ en élaborant des approches, analyses, méthodologies, outils, données et échanges de meilleures pratiques communs. L'AAN constitue également pour le Programme ONU-REDD un cadre de gestion des connaissances et de partage des expériences, ainsi que de promotion de la coopération Sud-Sud.

L'AAN repose sur la *Stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015* et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme global 2009-2011. Les décisions suivantes du Conseil d'orientation d'ONU-REDD appuient la mise en œuvre de l'AAN :

- Le document de programme *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015* a été accepté dans son principe et l'allocation budgétaire générale de deux ans (31 juillet 2011 – 30 juin 2013) a été approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en août 2011⁵.
- Le budget de la première année (31 juillet 2011 – 30 juillet 2012) a été approuvé par le Conseil d'orientation lors de septième réunion à Berlin, en octobre 2011 ; les fonds ont été transférés aux organismes des Nations Unies participants (FAO, PNUD et PNUE) le 1^{er} novembre 2011⁶.
- Lors de neuvième réunion du Conseil d'orientation, en octobre 2012, le Conseil a convenu d'aligner le cycle d'établissement de rapports sur l'année calendaire (1^{er} janvier – 31 décembre) et a approuvé une extension de deux mois sans coûts supplémentaires du budget de la première année au 31 décembre 2012⁷, ainsi que le plan de travail et le budget biennaux pour les deuxième et troisième années (2013 et 2014) de *L'Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015*.

D'après le document *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011 – 2015*, les huit résultats sont les suivants :

1. Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi ;
2. Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et inclusifs sont élaborés en vue de la mise en

⁵ Décision intersession du Conseil d'orientation.

⁶ Du fait de l'approbation tardive du budget de la première année et, par conséquent, du transfert tardif aux organismes des Nations Unies participants, un ajustement du cycle budgétaire a été fait pour couvrir la période allant jusqu'au 31 octobre 2012.

⁷ Voir le document *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015- Examen du budget 2013-2014*. À la neuvième réunion du Conseil d'orientation, celui-ci a également approuvé la demande d'allocation de fonds pour la deuxième année (1^{er} janvier – 31 décembre 2013).

œuvre de la REDD+ ;

3. Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés ;
4. Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement à la prise de décisions, à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre nationales et internationales concernant la REDD+ ;
5. Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés par les stratégies et activités de REDD+ ;
6. Les processus de transition vers une économie verte sont le résultat des stratégies et investissements REDD+ ;
7. Les connaissances du Programme ONU-REDD sont développées, administrées, analysées et partagées en vue d'appuyer les efforts déployés en matière de REDD+ à tous les niveaux ;
8. Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.

Les résultats sont ventilés en 34 réalisations. Dans le cadre de suivi⁸ figurant au point 1 du présent rapport, les réalisations de l'AAN en 2012 sont indiquées par rapport à ces résultats.

L'AAN appuie les pays partenaires de diverses manières afin de renforcer leurs capacités nationales d'exécution de la REDD+, ainsi que leur capacité à participer aux négociations internationales et à élaborer des orientations techniques relatives à la REDD+, et afin de renforcer les connaissances et le partage d'expériences dans les domaines concernant la REDD+. Par conséquent, chacun des huit résultats regroupe des activités. Les résultats peuvent donc être classés en trois grandes catégories d'appui : i) les fonctions d'appui international ; ii) l'appui spécifique aux pays (appui ciblé dans lequel s'inscrit, entre autres, l'adossement) ; et iii) le secrétariat. L'appui aux pays dans ces grandes catégories est décrit au point 3 du présent rapport.

Veuillez également consulter le quatrième rapport annuel de synthèse au titre du Fonds du Programme ONU-REDD auquel le présent rapport constitue une annexe.

⁸ Annexe 2 de l'*Appui aux activités nationales REDD+: Cadre du Programme global 2011-2015*. Le cadre de suivi pour 2013-2014 est encore en cours d'élaboration.

2. Bilan pour 2012

Le tableau ci-après résume les réalisations obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 par rapport aux indicateurs de niveau de résultat, aux situations de référence, aux objectifs escomptés et aux réalisations fixées par le Cadre de suivi du Programme conjoint figurant dans le document *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015*⁹. Cette démarche a pour but de fournir des informations sur les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs globaux fixés.

Tableau 1: Cadre de suivi (1^{er} janvier-31 décembre 2012).

Résultat 1: Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi		
Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays dotés de dispositions juridiques et institutionnelles renforcées afin de satisfaire aux exigences en matière de suivi et d'information en prévision de la REDD+. • Les pays disposent d'outils, de méthodes, de conseils scientifiques et partenariats grâce au Programme. • Nombre de pays et institutions dotés de capacités renforcées et d'informations afin de satisfaire aux exigences de la CCNUCC en matière de notification et d'information en lien avec la REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre très limité de pays (moins de cinq) en sont à la phase de mise en place de démarches complètes de suivi. • Ensemble d'outils et de processus en place fournis par le Programme ONU-REDD et les partenaires. • Les capacités et les informations sont insuffisantes dans la quasi-totalité des pays REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, tous les pays REDD+ bénéficiant de l'appui du Programme ONU-REDD auront adopté les mesures nécessaires pour améliorer les dispositions juridiques et institutionnelles visant à garantir un suivi complet. • D'ici 2015, le Programme ONU-REDD offrira un cadre de suivi, des organes consultatifs et un ensemble complet d'outils, de méthodes et d'orientations pour le suivi de la REDD+. • Tous les pays recevant un appui du Programme ONU-REDD auront renforcé leurs capacités et leurs bases d'information.
Réalisation 1.1: Exigences d'information et de suivi pour la REDD+		
<p>Bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des orientations en matière de MRV et de suivi ont été remises à tous les pays partenaires ONU-REDD dans le document <i>Systèmes nationaux de surveillance des forêts: Surveillance et mesure, notification et vérification (S-MNV) dans le contexte des activités REDD+</i>, publié à Brazzaville, à la neuvième réunion du Conseil d'orientation. • Les données de base sur lesquelles s'appuient la mesure et l'évaluation du carbone ont été consolidées grâce aux avancées concernant l'examen international systématique des méthodes de mesure et d'évaluation des stocks de carbone terrestre et des changements dans les stocks de carbone. 		

⁹ Pour le plan de travail et le budget de l'AAN pour 2013-2014, un projet de cadre de suivi révisé a été élaboré. Il comprend des indicateurs, des seuils de référence, des cibles, des moyens de vérification, ainsi que les risques et les hypothèses au niveau des réalisations. Veuillez également consulter le document *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015- Examen du budget 2013-2014*.

- Les pays ONU-REDD ont bénéficié de l'échange de connaissances et de la fourniture de données actualisées par le Programme en ce qui concerne les informations les plus récentes sur le MRV et l'élaboration de système de suivi des forêts nationales, notamment aux réunions de la CCNUCC et aux événements y reliés.

Réalisation 1.2: Outils et méthodes de MRV et de suivi

Bilan

- Les pays ONU-REDD ont bénéficié de partenariats stratégiques renforcés avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux extérieurs œuvrant dans le renforcement des capacités en matière d'inventaire des gaz à effet de serre (GES) et effectuant d'autres tâches utiles liées à l'inventaire des GES, tels les échanges périodiques d'information avec le Développement des capacités pour la REDD (CD-REDD) et l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA).
- Les pays ONU-REDD ont bénéficié d'un accès facilité à l'imagerie satellite grâce au soutien apporté au Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) à la création de l'Initiative sur l'observation mondiale des forêts (*Global Forest Observation Initiative*).
- Les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, ainsi que d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-est, ont bénéficié de la création de bases de données régionales sur des équations allométriques applicables aux arbres, par le Programme ONU-REDD, en collaboration avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE), l'Institut de recherche forestière de Kerala (KFRI) et l'Institut malaisien de recherche sur les forêts (FRIM), ainsi que d'une base de données sur l'évaluation de la biomasse forestière, d'un didacticiel pour l'entrée de données et de l'analyse de la documentation relative aux équations allométriques.
- Les capacités sur les équations allométriques applicables aux arbres ont été renforcées grâce à la publication de manuels, en trois langues, utilisés dans de nombreux pays, dont le Cambodge, l'Indonésie, le Mexique, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie.
- Les capacités en matière de télédétection ont été renforcées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République démocratique du Congo (RDC) et au Viet Nam grâce à des cours sur TerraAmazon dispensés en collaboration avec l'Institut national de recherche spatiale (INPE) de Belém (Brésil).
- Les capacités de 26 professionnels en matière de télédétection et de suivi des forêts tropicales ont été renforcées au Bangladesh, au Cambodge, en Tanzanie et en Zambie.
- Des experts de pays ONU-REDD d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Chili, Mexique, Panama, Paraguay et Pérou) ont été formés aux inventaires forestiers nationaux lors d'ateliers régionaux.
- Les pays membres de la Coalition des pays à forêt ombrophile ont bénéficié d'une aide à la compilation des données d'activités concernant leur inventaire des GES dans les secteurs agricoles et forestier grâce à la contribution du Programme ONU-REDD au projet de la Coalition CD-REDD. Du matériel de formation a été distribué pour appuyer le développement des inventaires nationaux des GES et des didacticiels pour l'entrée des données ont été fournis afin d'appuyer les activités CD-REDD. Des informations ont été échangées avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et le projet CD-REDD afin de mener des activités de sensibilisation et d'améliorer la coordination des activités

Réalisation 1.3: Soutien technique à la mise en œuvre et au développement des capacités au niveau national

Bilan

- Vingt pays ont bénéficié de missions d'adossement qui leur ont permis de progresser dans le domaine du MRV et du suivi dans le cadre de leur programme national et des efforts nationaux REDD+. Outre les pays dotés de programmes nationaux, la Côte d'Ivoire et la Malaisie ont reçu un premier appui. La Malaisie a élaboré un plan dont l'exécution doit débuter en 2013.
- La qualité des documents des programmes nationaux spécifiques, des stratégies REDD+ et des plans d'action de six pays (Honduras, Mongolie, Nigéria, Suriname, Tanzanie et Viet Nam) s'est améliorée grâce à l'appui reçu pour renforcer le MRV et les éléments concernant les niveaux d'émission de référence (NER) de leurs programmes nationaux ou des efforts nationaux REDD.
- Un appui technique a été fourni au Guyana pour permettre au pays de prendre les mesures nécessaires pour garantir que le prochain inventaire des GES soit conforme à

l'analyse de MRV REDD+.

- Les capacités du Bhoutan en matière de système national de suivi des forêts et de niveaux d'émission de référence et de scénario de référence (NER/SR) pour la REDD+ ont été renforcées et la base de données relative à l'inventaire forestier national a été élaborée.
- Un processus visant à aligner le projet de phase de préparation à la REDD+ (*REDD+ Preparedness Phase project*) du Programme conjoint pour l'environnement d'Une ONU (JPE) a été lancé au Pakistan afin d'élaborer une feuille de route REDD+.
- Le Programme ONU-REDD a étroitement collaboré avec le Programme de renforcement des capacités en matière de faibles émissions du PNUD, afin de renforcer les synergies et la cohésion de l'appui offert par les programmes, notamment :
 - En coordonnant, en Équateur, dans le cadre des inventaires de GES, différentes initiatives (ONU-REDD, Programme d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture de la FAO (MICCA), Programme de renforcement des capacités en matière de faibles émissions du PNUD et CD-REDD) convenues pour des activités à mettre en œuvre en 2013 ;
 - Contributions techniques à certains documents de projet concernant le Programme de renforcement des capacités en matière de faibles émissions du PNUD de pays ONU-REDD bénéficiant de ce Programme (RDC et Zambie) afin de renforcer la cohésion entre le Programme et la planification et la programmation REDD au niveau national.

Résultat 2. Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et inclusifs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays où le processus et les résultats des évaluations de la gouvernance sont intégrés à la stratégie nationale REDD+. • Les résultats de l'évaluation institutionnalisée de la gouvernance participative, ainsi que les informations y relatives, sont facilement accessibles, rendus publics et régulièrement communiqués. • L'importance de l'évaluation de la gouvernance participative sert à montrer la progression des pays dans les phases de la REDD+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de diverses difficultés en matière de gouvernance dans plusieurs plans de préparation, mais sans précision sur la manière de résoudre ces difficultés. • Rien n'a été fait pour faciliter les systèmes multipartites de recueil des données relatives à la gouvernance pour la REDD+. • L'accord global sur l'alinéa d) de l'article 71 de l'annexe 1 doit être détaillé par le SBTSA. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD disposeront de systèmes crédibles et inclusifs de recueil des données relatives à la gouvernance et d'évaluation de celle-ci. • D'ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD disposeront de systèmes internationalement reconnus de partage d'informations sur la gouvernance et auront amélioré leurs dispositifs de gouvernance. • D'ici 2015, les cadres institutionnels juridiques et réglementaires nationaux nécessaires à la mise en œuvre des politiques et des mesures de la phase 2 de la REDD+ seront reconnus internationalement.

Réalisation 2.1: Systèmes crédibles, inclusifs et que les pays s'approprient pour recueillir des données relatives à la gouvernance et mener des évaluations en la matière

Bilan

- Des mesures concrètes ont été prises en Équateur, en Indonésie, au Nigéria et au Viet Nam pour améliorer la transparence et la disponibilité de données sur la gouvernance et des systèmes/structures de gouvernance actuelle car ces pays ont reçu un appui ciblé pour le recueil de données sur la gouvernance et l'analyse de la situation en matière de gouvernance grâce aux évaluations de la gouvernance participative pour la REDD+. La société civile, les représentants des communautés locales, les autorités et les universitaires aux niveaux local et national sont associés à ces processus. Veuillez consulter le tableau 2 pour plus de détails.
- L'Indonésie a reconnu le rôle essentiel de la société civile et des processus participatifs et s'est engagée à inclure une évaluation de la gouvernance participative au processus

national. En Équateur, les liens entre cette évaluation et le travail du pays relatif à la norme sociale et environnementale de la REDD+ ont été étudiés et ont abouti à l'élaboration d'un système national des garanties qui coordonne les outils et les démarches du Programme ONU-REDD et de la norme sociale et environnementale.

- Cinquante-cinq participants de neuf pays ONU-REDD (société civile et acteurs gouvernementaux, ainsi que personnel d'ONU-REDD) ont échangé expériences vécues et enseignements tirés dans le cadre des évaluations de la gouvernance participative lors d'un échange Sud-Sud sur la question, à Bogor (Indonésie), ce qui a abouti à l'établissement d'un réseau de praticiens. Des communications au jour le jour et directes entre les points de contact/coordonnateurs sur davantage de questions pratiques ont abouti à un échange d'expériences plus étroite entre l'Indonésie et le Viet Nam, ainsi qu'à une mission d'experts indonésiens à Hanoï, fin 2012.

Réalisation 2.2: Cadres renforcés pour la mise en œuvre des politiques et mesures de REDD+

Bilan

- La mise en place de cadres juridiques, de politiques et de mesures REDD+ dans les pays ONU-REDD a été renforcée grâce à une meilleure compréhension des grandes considérations juridiques relatives à la REDD+, ce qui a permis de déterminer les principaux enseignements tirés et les problèmes juridiques de la REDD+ au niveau national. Un document sur la préparation juridique à la REDD+, sur les enseignements tirés au Mexique, au Viet Nam et en Zambie, ainsi qu'une analyse comparative des lois relatives au changement climatique, ont mis en avant les liens avec les dispositions relatives aux forêts et avec la REDD+, y compris les exemples d'Asie-Pacifique, d'Amérique latine et d'Afrique. Les expériences nationales et celles d'autres acteurs ont été mises en commun lors d'un atelier d'experts, tenu à Rome, en septembre 2012, sur les besoins en matière d'appui juridique nécessaire pour appuyer l'exécution de la REDD+.
- La participation des parlementaires à la REDD+ a été facilitée par l'insertion d'informations sur la REDD+ et ONU-REDD sur le réseau parlementaire Agora ([site Internet d'Agora](#)), un portail de développement parlementaire. Le Programme ONU-REDD a également participé à des discussions sur Internet avec un réseau de praticiens du changement climatique associés aux travaux parlementaires dans les bureaux de pays du PNUD afin de renforcer les capacités internes. Des feuilles de route sur la préparation ont été élaborées au Bangladesh, au Bhoutan, en Côte d'Ivoire, en Mongolie et au Myanmar suite aux missions d'adossement et à la fourniture d'appui ciblé, augmentant ainsi les capacités de ces pays en matière de réception d'appui, et le Bangladesh et la Côte d'Ivoire ont été désignés comme étant prioritaires en matière de financement de programme national.
- Le Viet Nam a achevé son cadre politique et institutionnel pour la phase 2 de la REDD+ avec l'appui technique du Programme ONU-REDD.
- Le Suriname a renforcé ses capacités en matière de mobilisation des ressources supplémentaires et élaboré un document de préparation à la REDD (R-PP). Son bureau national chargé du changement climatique et du développement a bénéficié de conseils politiques et techniques avec l'appui du Programme ONU-REDD.
- L'augmentation de l'exécution des programmes nationaux et l'amélioration des accords de coordination ont été appuyées grâce à des cadres renforcés de mise en œuvre de la REDD+ en RDC, en Tanzanie et en Zambie. En RDC, cela a également permis de contribuer à la création d'un fonds nationale REDD+, qui jouera un rôle important dans la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+ dans le pays.
- Un grand nombre de pays partenaires ONU-REDD ont bénéficié d'une collaboration améliorée au sein des organismes ONU-REDD et entre eux sur les travaux juridiques à effectuer pour la REDD+, en particulier pour définir les lacunes actuelles dans les domaines d'expertise juridique : appui législatif, soutien parlementaire, application des lois et appui au niveau des projets. C'est le résultat de la réunion de consultation d'experts sur la préparation juridique à la REDD+ tenue à Rome, en septembre 2012, en coordination avec des partenaires tels que GLOBE, FLEGT (UE), Interpol, Climate Focus, l'Institute for Law and Environmental Governance (ILEG) et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD).
- Les limites et lacunes juridiques REDD+ ont été déterminées en Argentine, en Équateur, au Guatemala, au Kenya, au Mexico, au Paraguay, au Pérou et en RDC.
- Dans le cadre de la création d'un réseau de praticiens destiné à promouvoir l'échange d'expériences et les enseignements, un groupe de discussion sur la préparation juridique à la REDD+ a été lancé sur l'espace collaboratif de travail du Programme ONU-REDD à l'intention des pays REDD+.

Réalisation 2.3: Systèmes renforcés de traitement et de respect des garanties

Bilan

- Un cadre conceptuel pour l'appui du Programme ONU-REDD aux pays en matière d'élaboration de démarche nationale en matière de garanties, y compris de système d'information sur les garanties (SIG) a été mis en place. Il permet aux pays ONU-REDD de déterminer les outils et les documents d'orientation, ainsi que les éléments pertinents et les mesures à envisager pour leur démarche nationale relative aux garanties. Il a été présenté aux pays dans le cadre de l'atelier sur les garanties et les avantages multiples, tenu à Cambridge (Royaume-Uni), en novembre 2012.
- Le cadre du Programme ONU-REDD qui vise à aider les pays à élaborer leur démarche nationale en matière de garanties inclut des contributions majeures issues de la collaboration renforcée entre la norme sociale et environnementale REDD+ et l'équipe de gestion du Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF). La démarche du Programme ONU-REDD figure dans le document d'information intitulé *Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+*, qui sera publié en 2013.
- Au Panama, les capacités techniques ont été renforcées : un groupe d'agents chargés de ces questions au gouvernement (ANAM) et des membres du personnel de l'organisme de l'ONU basés dans le pays ont reçu une formation au SIG et aux outils et démarches du Programme ONU-REDD, notamment les Principes et critères sociaux et environnementaux (Principes et critères) et l'outil d'identification des avantages et des risques (BeRT).

Réalisation 2.4: Renforcement des capacités pour une gestion efficace des forêts

Bilan

- Une meilleure compréhension des liens et des synergies possibles entre les processus REDD+ et FLEGT a été possible grâce à des études analytiques sur le Cameroun et la République centrafricaine.
- Le Programme a noué une étroite collaboration avec le Programme UE-FAO-FLEGT et le fonds de l'Institut forestier européen (IFE) grâce à des événements et à des activités conjoints.

Réalisation 2.5 Un régime foncier au service de la REDD+

Bilan

- Les lacunes en matière de connaissances relatives au régime foncier, les difficultés et les besoins dans ce domaine en ce qui concerne la future exécution de la REDD+ ont été déterminés par les pays ONU-REDD dans les documents de programme nationaux, les R-PP et les évaluations des besoins des pays.
- Les *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers*, établies grâce aux contributions du Programme ONU-REDD et officiellement adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, en mai 2012, constituent le socle des orientations du Programme ONU-REDD aux pays REDD+ en ce qui concerne le traitement des questions foncières.

Résultat 3. Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays ONU-REDD bénéficiant de paiements fondés sur les résultats. • Part des pays ONU-REDD recevant des paiements axés 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2011, un seul accord a été conclu pour verser des paiements fondés sur les résultats à un pays ONU-REDD : l'Indonésie. Toutefois, le Programme ONU-REDD n'a pas 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD recevront des paiements fondés sur les résultats. • D'ici 2015, les systèmes de gestion transparente,

<p>sur les résultats par le biais d'entités nationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de pays ONU-REDD qui recevaient initialement d'organismes des Nations Unies des paiements axés sur les résultats et qui progressivement reçoivent des paiements par une entité nationale. 	<p>influencé de façon significative la décision. (Le Guyana et la Tanzanie ont conclu des accords avant de rejoindre le Programme ONU-REDD).</p>	<p>équitable et responsable élaborés par le Programme ONU-REDD seront reconnus par les investisseurs/donateurs comme un facteur à prendre en compte lorsqu'ils décident d'accorder des paiements fondés sur les résultats dans trois pays au moins.</p>
--	--	---

Réalisation 3.1: Systèmes fiduciaires fiables pour les paiements fondés sur les résultats

Bilan

- La RDC et le Viet Nam ont élaboré leurs systèmes nationaux fiduciaires pour la phase 2 du financement et établi des structures de fonds national REDD+ avec l'appui des conseils politiques et techniques du Programme ONU-REDD.
- S'agissant du Viet Nam, la Norvège a signé un accord de financement d'un montant de 30 millions de dollars E.-U. avec l'ONU afin d'appuyer une deuxième phase du Programme ONU-REDD. (Voir également la réalisation 2.2)

Réalisation 3.2: Systèmes de répartition des avantages transparents, équitables et responsables

Bilan

- Les options de répartition des avantages ont été définies au Bhoutan, ce qui a contribué à un plan de mesures incitatives positives dans la stratégie nationale REDD+.
- Les systèmes transparents, équitables et responsables ont été examinés et les besoins nationaux définis en Mongolie, grâce aux conseils techniques et politiques fournis lors de plusieurs missions. Les besoins définis font partie de l'appui ciblé approuvé par la Mongolie.

Réalisation 3.3: Risques de corruption dans la REDD+¹⁰

Bilan

- En Afrique : 1) une communication sans précédent entre les organismes chargés de la lutte contre la corruption, les militants de la société civile en la matière et les équipes nationales REDD+ a été lancée ; 2) un premier plan de travail sur la lutte contre la corruption pour la REDD+ au niveau national a été formulé ; et 3) les besoins en matière d'appui du Programme ONU-REDD ont été déterminés suite à l'atelier régional d'Afrique et à l'événement de haut niveau sur le renforcement de la transparence et de la reddition de comptes dans la REDD+ en Afrique, tenu à Lusaka (Zambie), du 24 au 26 avril, à l'intention de 80 acteurs nationaux (dont 31 % de femmes) issus des organismes de lutte contre la corruption, des équipes nationales REDD+ et de la société civile de six pays africains partenaires d'ONU-REDD (Éthiopie, Kenya, Nigéria, RDC, Tanzanie et Zambie). (Voir les rapports en [anglais](#) et en [français](#)).
- La RDC et les Philippines ont directement profité des affiches et outils (enquête électronique anonyme) préparés pour l'événement mentionné au point précédent car ils les ont depuis lors utilisés et adaptés à leur contexte national.
- L'augmentation de la connaissance des risques concrets (sur l'efficacité, l'équité, l'efficience) et des risques de réputation de corruption dans les processus REDD+ a été prouvée par des évaluations des risques de corruption dans la REDD+ menées grâce aux demandes d'appui de sept pays (Bangladesh, Bhoutan, Kenya, Népal, Pérou, RDC et Philippines). Parmi les performances notables, on note le fait que l'évaluation des risques de corruption dans la REDD+ est à 80 % achevée aux Philippines. Elle sera intégrée à la stratégie nationale et aux efforts de communication début 2013.
- En RDC, les consultations sur un mécanisme anticorruption et de recours ont donné lieu à un débat national et permis de déterminer qu'il fallait une analyse approfondie et un

¹⁰ Certains de ces résultats ont bénéficié du co-financement du Programme global du PNUD de lutte contre la corruption afin de permettre le développement.

appui accru.

- Au Kenya, un partenariat entre les services forestiers nationaux et la commission anticorruption a été noué.
- Au Pérou, une feuille de route solide a été élaborée pour le pays.
- La Note d'orientation sur la conduite des évaluations de risque de corruption dans la REDD+ a été finalisée et traduite. Elle contient non seulement des mesures pratiques à envisager lors d'une évaluation mais entre aussi dans le fond des choses en spécifiant comment différents risques de corruption peuvent survenir à différentes phases et dans des éléments divers de la REDD+. La note détaille également différentes questions à examiner en ce qui concerne un environnement propice aux mesures de transparence, de reddition des comptes et d'intégrité dans la REDD+.
- Une brève notice sur la façon dont la liberté de l'information peut rendre la REDD+ transparente et responsable, publiée à Doha lors des pourparlers de la CCNUCC et en ligne, en novembre, puis citée cinq fois en un mois sur cinq sites Internet extérieurs, a fourni d'autres orientations sur les besoins fondamentaux d'informations pour la REDD+ et sur la façon de parvenir à une réelle transparence et à un vrai accès à l'information.
- Les risques de corruption et la nécessité pour la gouvernance d'être transparente et responsable pour la REDD+ ont été mieux portés à la connaissance de tous grâce à une communication visuelle claire sur le pourquoi, le qu'est-ce, le quand et le qui de l'anticorruption dans la REDD+, publiée en anglais et en français. La sensibilisation aux questions de corruption et d'anticorruption pour la REDD+ s'est poursuivie aux niveaux régional et mondial grâce à plusieurs événements.
- Le rôle du Programme ONU-REDD dans les activités de prévention de la corruption a été souligné dans les contributions à la publication du PNUE-INTERPOL sur le marché noir du carbone vert. Les conclusions de ce document ont été abordées lors d'un événement organisé avec INTERPOL à la 21^{ème} session du Comité des forêts, en septembre, et ont fait connaître les liens entre l'exploitation illégale des forêts, la corruption et leurs risques pour la REDD+.
- Des informations sur les risques de corruption et les besoins en matière de transparence ont été également diffusées par trois articles publiés dans le bulletin d'informations d'ONU-REDD et auprès de la liste Asia-Pacific Go-REDD+ contribuant ainsi à toucher un plus large public et à faire de la lutte contre ces problèmes une priorité.

Réalisation 3.4: Les avantages de la REDD+ renforcent l'équité et la réduction de la pauvreté

Bilan

- Des éléments favorables aux plus démunis ont été inclus à la démarche du Programme ONU-REDD en matière de garanties grâce aux modifications apportées au principe 3 des Principes et critères et au BeRT (« Promouvoir des moyens d'existence durables et la réduction de la pauvreté »), figurant dans le critère 13 (« Protéger et améliorer le bien-être économique et social des parties prenantes concernées, en accordant une attention spéciales aux plus vulnérables et aux groupes marginalisés »).

Réalisation 3.5: Participation des femmes aux systèmes nationaux REDD+

- L'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le Programme ONU-REDD a été renforcé grâce aux efforts déployés aux niveaux mondial, régional et national. Les principales étapes sont :
 - Publications: *Placer le genre au cœur de la REDD+ : un facteur de succès*, a montré qu'intégrer le genre aux activités REDD+ contribuerait à améliorer l'efficacité et la viabilité à long terme de la REDD+. La *Mise en place de stratégies REDD+ sensibles à la dimension de genre, efficaces et durables* a exposé certaines façons d'intégrer les principes de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes aux travaux d'ONU-REDD et aux stratégies REDD+.
 - L'intégration de la dimension de genre s'est poursuivie grâce au renforcement de l'intégration de considérations relatives à l'égalité entre les sexes aux documents et aux processus, notamment dans les Lignes directrices révisées sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC). En outre, le processus de nomination des représentants des organisations de la société civile au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a intégré une dimension sexospécifique afin d'encourager la présence de femmes dans ces nominations.
 - Les enseignements tirés et les connaissances acquises en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le cadre de la REDD+ ont fait l'objet d'échanges

entre 60 décideurs et représentants de la société civile au cours d'une séance d'information sur le genre précédant la réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, en octobre 2012.

- Un contrôle de l'existence d'une démarche sexospécifique a identifié les lacunes et suggéré des points d'entrée au renforcement de l'intégration d'une perspective de genre.
- Une initiative conjointe a été lancée en Asie-Pacifique avec Women Organizing for change in Agriculture and Natural Resources Management et Lowering emissions in Asia's Forests d'USAID: cette collaboration met l'accent sur les difficultés et obstacles liés à l'intégration des perspectives des femmes et à leur participation à la gestion durable des forêts et à la REDD+ en Asie-Pacifique. Dans le cadre des travaux régionaux en Asie-Pacifique, et en partenariat avec le Dialogue sur les forêts, les principaux obstacles et empêchements à l'intégration du genre et des perspectives des femmes dans les politiques et pratiques concernant la gestion des forêts en Asie-Pacifique ont été définis lors d'un Dialogue sur l'inclusion et l'exclusion des femmes dans le secteur forestier, organisé par le Dialogue sur les forêts au Népal, en septembre 2012.
- Un plan de travail visant à intégrer le genre à la REDD+ en RDC et l'insertion du souci d'égalité entre les sexes à la stratégie-cadre nationale REDD+ sont le fruit d'un appui ciblé sur l'intégration du genre à la REDD+ dans le pays.

Résultat 4. Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement à la prise de décisions, à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre nationales et internationales concernant la REDD+

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de peuples autochtones, de communautés locales et d'acteurs des organisations de la société civile (OSC) représentés dans la prise de décisions, l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de la REDD+ aux niveaux national et international. • Nombre de processus de consultation en cours pour la préparation nationale et les activités de REDD+. • Nombre de pays dotés de systèmes destinés à apporter un recours efficace aux parties prenantes affectées par la préparation et les autres activités de REDD+. • Nombre de pays s'employant à obtenir le FPIC des populations autochtones et des communautés locales avant la mise en œuvre de la préparation et d'autres activités de REDD+ ayant une incidence sur leurs territoires, leurs ressources, leurs moyens d'existence ou leur identité culturelle. • Nombre de pays appliquant une démarche de participation des parties prenantes à la REDD+ harmonisée entre le Programme ONU-REDD, le FCPF et le Programme d'investissement pour la forêt (FIP). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations autochtones et les OSC sont régionalement représentées au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. La représentation des acteurs des populations autochtones et des OSC au niveau national est mentionnée dans les documents nationaux de programme de certains pays ONU-REDD et appliquée. • Les populations autochtones, les communautés locales et les acteurs des OSC ont été consultés : i) à l'échelon international pour l'élaboration des Lignes directrices du Programme ONU-REDD concernant la participation des parties prenantes ; et ii) dans les trois régions pour l'élaboration des orientations relatives au FPIC. • Aucun pays ne dispose actuellement de systèmes de recours en matière de REDD+ ; les activités visant à l'élaboration de tels systèmes figurent dans les documents nationaux de programme de certains pays ONU-REDD. • Seules des activités très embryonnaires de FPIC sont entreprises par certains pays ONU-REDD (processus pilote de FPIC au Viet Nam ou politique de FPIC en cours d'élaboration en Indonésie, par exemple). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les peuples autochtones, les communautés locales et les acteurs des OSC sont représentés dans les organes décisionnaires REDD+ et associés à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des activités de REDD+ dans les pays récipiendaires d'un appui direct du Programme ONU-REDD. • Consultation constructive des peuples autochtones, des communautés locales et des acteurs des OSC aux niveaux national et provincial concernant l'élaboration de stratégies REDD+ et la mise en œuvre des activités. • Des voies de recours existent dans les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD. • Le droit au FPIC est respecté dans les activités du Programme ONU-REDD dans les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD, conformément aux lignes directrices conjointes concernant la participation des parties prenantes à la préparation de la REDD+. • Les normes en matière de participation des parties prenantes, figurant dans les directives conjointes sur la participation des parties prenantes à la préparation de la REDD+, sont respectées dans les pays ONU-REDD.

- Des orientations conjointes en faveur d'une démarche harmonisée en matière de participation des parties prenantes entre le Programme ONU-REDD et le FCPF ont été élaborées. Elles n'ont cependant pas encore été concrétisées ni mises en œuvre.

Réalisation 4.1: Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux

Bilan

- Les peuples autochtones ont été informés des avancées du Programme ONU-REDD concernant l'appui à la participation des peuples autochtones et les garanties grâce à la participation du Programme ONU-REDD à quatre dialogues régionaux et mondiaux entre les peuples autochtones et le FCPF : le Dialogue panafricain des peuples autochtones avec le FCPF, tenu en Tanzanie, du 19 au 24 avril 2012; le Dialogue des peuples autochtones de Méso-Amérique, d'Amérique du Sud et des Caraïbes avec le FCPF, tenu au Pérou, du 22 au 24 août 2012 ; le Dialogue des peuples autochtones d'Asie-Pacifique avec le FCPF, tenu en Thaïlande, du 25 au 27 septembre 2012 ; et le Dialogue mondial avec les peuples autochtones, tenu au Qatar, du 9 au 11 décembre 2012.
- Les travaux techniques de la REDD+, ainsi que les politiques et outils concernant les garanties, auxquels s'ajoutent les travaux sur le MRV, la gouvernance et les liens entre REDD+ et agriculture ont été présentés aux peuples autochtones par la FAO/le Programme ONU-REDD lors d'un dialogue tenu dans la foulée du Dialogue panafricain avec le FCPF.
- La coordination avec le FCPF et le FIP sur la participation des parties prenantes a été renforcée grâce à une analyse conjointe de l'appui multilatéral aux peuples autochtones. Les acteurs de la société civile ont participé à la réunion conjointe du Comité des participants du FCPF et du Programme ONU-REDD à Asunción (Paraguay), en mars 2012.
- Plus de 60 représentants de peuples autochtones, d'OSC et de gouvernement ont reçu des informations sur les avancées réalisées et les premiers enseignements tirés du Programme ONU-REDD sur l'application du FPIC aux niveaux national et mondial au cours de l'événement parallèle organisé sur le FPIC pour la REDD+ : premiers enseignements tirés du Programme ONU-REDD, tenu en marge de la onzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (l'Instance permanente), en mai 2012. Cet événement parallèle a été préparé avec l'Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP) et l'Organisation internationale du travail (OIT), qui y ont fait des exposés.
- Des recommandations en faveur d'une collaboration et d'un appui renforcés de la part du Programme ONU-REDD afin d'améliorer la participation des parties prenantes ont été les principaux résultats d'un dialogue d'une journée, qui s'est tenu à la demande des peuples autochtones de la région Asie-Pacifique. Cet événement, organisé conjointement par le Programme ONU-REDD et l'AIPP, s'est déroulé en Thaïlande et a réuni 70 personnes, dont 40 représentants d'organisations de peuples autochtones de dix pays de la région, des représentants d'Afrique et d'Amérique latine, 12 représentants de gouvernements, dont de sept pays partenaires d'ONU-REDD, des membres du personnel du Programme d'ONU-REDD, et des représentants des donateurs, de l'ONU et d'OSC. Les recommandations ont éclairé le processus de planification du Programme ONU-REDD pour 2013.
- Les liens entre la REDD+ et les politiques nationales en ce qui concerne les droits traditionnels et coutumiers des peuples autochtones ont été établis. Les peuples autochtones de toute l'Indonésie et des agents du gouvernement ont été informés de la REDD+ et des activités menées/enseignements tirés dans le cadre du programme national ONU-REDD dans le centre du Sulawesi lors d'un Atelier national sur les peuples autochtones et tribaux, conjointement organisé par l'OIT, le Centre régional Asie-Pacifique du PNUD et le Partenariat des Nations Unies pour les peuples autochtones, en Indonésie, les 19 et 20 novembre.
- La participation des peuples autochtones et des acteurs des organisations de la société civile s'est faite dans plusieurs réunions autour de la COP-18 de la CCNUCC, notamment le dialogue avec l'Assemblée mondiale des peuples autochtones de l'Instance permanente ; la participation du Programme ONU-REDD à un événement parallèle consacré à Rendre le Fonds vert pour le climat pertinent et adapté pour les peuples autochtones : problèmes et propositions, organisé par la Fondation Tebtebba et le Partenariat des peuples autochtones sur le changement climatique et les forêts; et un événement parallèle d'ONU-REDD sur la Satisfaction des besoins des pays en matière de préparation à la

REDD+ et au-delà, auquel a participé le représentant des OSC de la région Afrique auprès du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

- La collaboration du Programme ONU-REDD avec le FCPF sur la participation des parties prenantes a été renforcée par les contributions du Programme ONU-REDD à l'Atelier sur l'évaluation environnementale et sociale stratégique, tenu au Kenya, du 13 au 16 décembre 2012.
- Par des contributions à plusieurs activités stratégiques, le Programme ONU-REDD a renforcé sa coordination avec d'autres organes des Nations Unies, faisant ainsi mieux connaître ses travaux et améliorant la collaboration avec le Programme. Parmi ces groupes et activités figuraient le Comité de liaison du PNUD sur les peuples autochtones, le Groupe d'appui interorganisations sur les questions concernant les peuples autochtones, qui s'est réuni à New York, en mai 2012, et à Montréal (Canada), du 28 au 30 novembre ; l'échange d'informations de la FAO sur la REDD+, à Rome, en mai 2012, y compris les événements parallèles tenus avec les experts travaillant sur le FPIC et le régime foncier à la FAO ; et le Manuel à l'intention des parlementaires sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, élaboré sous les auspices du Groupe de développement parlementaire du PNUD..

Réalisation 4.2: Les principes, lignes directrices et procédures concernant la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes

Bilan

- L'appui à la participation des parties prenantes au niveau national a été amélioré avec la publication des Lignes directrices conjointes du Programme ONU-REDD et du FCPF sur la participation des parties prenantes. La version finale a été considérablement améliorée et incorporée au modèle de R-PP harmonisé, sur la base des contributions reçues lors du processus d'examen public mené en 2011.
- Les lignes directrices du Programme ONU-REDD relatives au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, sont parvenues à la dernière étape d'élaboration après plusieurs consultations d'un large éventail d'acteurs. Une version finale de travail devrait être communiquée en février 2013. Une consultation mondiale de deux mois a suscité un intérêt important et une cinquantaine d'observations et de contributions ont été formulées par des peuples autochtones, des OSC, des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des universitaires et d'autres organisations. Un atelier d'experts sur les lignes directrices relatives au FPIC a été organisé à Genève (Suisse), les 10 et 11 février, pour parler de ce texte et des contributions reçues avec les parties prenantes au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD et aux experts en FPIC. D'autres consultations ont été menées avec des experts techniques pour affiner et incorporer ces contributions et réviser les lignes directrices en conséquence.

Réalisation 4.3: Appui à la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière de participation des parties prenantes et d'exécution des lignes directrices dans les pays REDD+

Bilan

- Les connaissances et les capacités nécessaires à l'application du FPIC ont été accrues et près d'une centaine de représentants de peuples autochtones, d'organisations de la société civile et de gouvernements de 17 pays d'Asie-Pacifique (16) et d'Amérique latine et des Caraïbes (1) ont mis en commun les enseignements tirés, les expériences vécues et les difficultés rencontrées en matière d'application du FPIC, lors d'un échange Sud-Sud sur le FPIC, tenu à Bogor (Indonésie).
- Au Cambodge, le rôle et la fonction des représentants des peuples autochtones et des représentants des OSC au Conseil exécutif du Programme ont été renforcés grâce à une mission technique effectuée du 11 au 13 décembre. En outre, le Groupe de contact REDD+ de la société civile a renforcé ses capacités en ce qui concerne la démarche du Programme ONU-REDD en matière de participation des parties prenantes.
- Suite à la sensibilisation à la participation des parties prenantes, des peuples autochtones et des OSC aux processus nationaux REDD+, la Colombie, la Côte d'Ivoire, le Pérou et le Soudan du Sud ont inclus des activités de participation des parties prenantes à leurs demandes d'appui ciblé. Au Honduras, les relations entre le gouvernement et les groupes autochtones ont été renforcées grâce à l'appui fourni aux négociations en cours. Le plan d'initiation et le R-PP ont été renforcés en ce qui concerne la participation des parties prenantes suite à la fourniture d'un appui technique.
- En Mongolie, la feuille de route nationale REDD+ a été renforcée en ce qui concerne la participation des parties prenantes.

- Au Panama, le tableau national REDD+ (plateforme multipartenaires) a été renforcé grâce aux consultations avec diverses parties prenantes et la stratégie nationale de communication sur la REDD+ a été consolidée afin d'y inclure toutes les parties prenantes.
- En RDC, la représentation des OSC a été renforcée au niveau local, avec l'appui d'une mission ONU-REDD effectuée en octobre 2012.
- Au Suriname, le R-PP a été renforcé pour qu'il tienne compte de la participation des parties prenantes grâce à la fourniture de contributions techniques.
- Au Viet Nam, le document national de programme de la Phase II a été renforcé pour qu'il tienne mieux compte de la participation des parties prenantes grâce à la fourniture de contributions techniques.
- En Zambie, le projet de plan sur la participation des parties prenantes a été renforcé grâce à la fourniture de contributions techniques.

Réalisation 4.4: Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles y pèsent de tout leur poids

Bilan

- La participation pleine et efficace des peuples autochtones et de la société civile aux processus de décisions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a été renforcée grâce à l'autosélection des nouveaux représentants des peuples autochtones et des OSC au Conseil d'orientation devant siéger aux neuvième, dixième, onzième et douzième réunions du Conseil d'orientation. Cela a été possible grâce au travail accompli avec les assemblées régionales de l'Instance permanente, tenues en mai 2012 pour choisir les représentants régionaux des peuples autochtones, ainsi qu'au travail accompli avec le Centre d'information sur les banques multilatérales de développement (avec les conseils du Groupe consultatif indépendant sur les forêts, les droits et le changement climatique) pour réaliser un processus de vote électronique, qui s'est achevé en septembre 2012, afin de garantir l'autosélection des représentants des OSC.
- Les représentants des peuples autochtones et des OSC au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD ont vu leur participation pleine et efficace garantie grâce à un financement permettant la tenue d'une réunion d'une journée à huis clos avant les réunions du Conseil d'orientation. Cette réunion privée a permis à ces représentants d'échanger et de parvenir à des positions communes sur les questions abordées pendant les principales séances et de décider de l'organisation de leur représentation à ces séances. Les peuples autochtones et les OSC ont également bénéficié de séances d'orientation visant à clarifier le contenu et les décisions préconisées à chaque séance du Conseil d'orientation, organisées par le Programme ONU-REDD :
- Les représentants des peuples autochtones et des OSC d'Amérique latine et des Caraïbes ont bénéficié d'un appui pour participer à la mission de haut niveau du Programme ONU-REDD en Bolivie (Etat plurinational de), en juin 2012, et ont contribué à la définition des décisions prises à la neuvième réunion du Conseil d'orientation concernant la Bolivie.

Réalisation 4.5: Appui aux processus multipartites élargis sur les aspects fondamentaux de la préparation à la REDD+ afin de dégager un consensus et de transformer les systèmes économiques

Bilan

- Les représentants des responsables politiques, des donateurs et de la société civile ont été informés des options de financement de la REDD+ et de participation du secteur privé dans le cadre de plusieurs événements, notamment : a) d'un atelier sur le financement de la REDD+ à la réunion intersessions de la CCNUCC à Bangkok, en septembre 2012, où les acteurs du secteur privé ont parlé de divers signaux politiques qui pourraient entraîner une intensification de la REDD+ par les négociateurs de la CCNUCC ; b) d'une séance d'information lors de la réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, à Brazzaville, où des exemples ont été présentés (par exemple, par la RDC et le Panama) sur la façon dont les activités REDD+ menées par le secteur privé avaient été intégrées au programme national REDD+ ; c) d'une séance sur le financement de la REDD+ lors de l'événement consacré aux châteaux d'eau kényans et aux difficultés et possibilités rencontrées par le secteur privé ; et d) du forum de discussion à l'occasion de la Journée des forêts, à Doha, en décembre 2012, où plusieurs points de vue ont été exprimés par un large éventail d'acteurs publics et privés sur la façon de combler les lacunes en matière de financement de la REDD+.

- Le renforcement des capacités des organisations locales et nationales en matière de contribution à l'élaboration de politiques REDD+ et l'insuffisance d'appui technique au secteur privé en matière de REDD+ figurent parmi les principales conclusions d'une évaluation régionale des organisations fournissant des services de renforcement des capacités en matière de REDD+ au Cambodge, en Indonésie, aux Philippines et au Viet Nam.
- Un Conseil consultatif stratégique a été mis en place avec des représentants de dix institutions financières.

Résultat 5. Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés par les stratégies et activités de REDD+

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays adoptant des normes en matière de garantie pour les services écosystémiques et les avantages relatifs aux moyens de subsistance. • Nombre de pays adoptant des outils d'aide à la décision en matière d'avantages multiples. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun pays. • Aucun pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, au moins dix pays partenaires du Programme ONU-REDD auront adopté des normes en matière de garantie. • Au moins dix pays sont dotés de guides pratiques relatifs aux avantages multiples.

Réalisation 5.1: Élaboration des principes, critères et démarches environnementaux et sociaux garants des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+

Bilan

- Les Principes et critères sociaux et environnementaux d'ONU-REDD (Principes et critères) ont été adoptés en tant que cadre directeur à la huitième réunion du Conseil d'orientation, en mars 2012. Ils visent à : i) traiter des questions sociales et environnementales dans programmes nationaux ONU-REDD et d'autres activités financées par le Programme ONU-REDD ; et ii) aider les pays à élaborer leurs démarches nationales en matière de garanties REDD+, conformes à la CCNUCC. Le document final contient des contributions apportées lors d'une consultation électronique mondiale et d'un atelier international tenu à Genève, en février 2012, auquel ont participé des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux de 11 pays REDD+.
- Les pays ONU-REDD bénéficient de l'appui aux démarches nationales relatives aux garanties qui promeuvent les avantages multiples des forêts. Cet appui est fourni par une équipe interinstitutions œuvrant conformément au cadre du Programme ONU-REDD sur les garanties, dont le projet a été établi en 2012. L'élaboration de démarches nationales aux garanties a été soutenue au Bhoutan, en Équateur, au Nigéria, en RDC et au Viet Nam, comme suit :
 - Dans le cadre de l'appui ciblé au Bhoutan, les politiques, lois et réglementations existantes qui peuvent soutenir l'élaboration d'une démarche nationale relative aux garanties ont été identifiées lors d'un atelier interactif, en utilisant les questions figurant dans le projet de BeRT.
 - Les normes nationales REDD+ de la RDC pour les services écosystémiques et les avantages relatifs aux moyens de subsistance ont été examinées en utilisant les Principes et critères comme cadre directeur. Les normes sont en cours d'examen et une version révisée sera prête en 2013.
 - Dans les stratégies et mesures REDD+ du Nigéria, les résultats d'un atelier de consultation technique de 2011 ont servi à garantir que le document national de programme finalisé contienne les garanties de la CCNUCC. Les Principes et critères ont servi de cadre directeur.
 - L'Argentine et le Costa Rica ont proposé des activités utilisant les Principes et critères comme référence dans leurs demandes d'appui ciblé.
 - Les capacités des équipes régionales et nationales du Programme ONU-REDD ont été renforcées par le projet d'Orientations pour les conseillers techniques régionaux sur la mise en œuvre d'une démarche commune, qui inclut le lien entre les politiques sociales et environnementales du PNUD, les Principes et critères et le BeRT.
- Un rapport publié en collaboration avec l'Organisation néerlandaise pour le développement (SNV), en juin 2012, sur les garanties de biodiversité REDD+: options en matière d'élaboration de démarches nationales a contribué au renforcement des capacités techniques sur les démarches nationales relatives aux garanties.

Réalisation 5.2: Démarches visant à élaborer des systèmes d'information sur les avantages multiples des forêts fondés sur les écosystèmes dans le cadre de la REDD+

Bilan

- L'Équateur a commencé à déployer des efforts d'élaboration d'un système intégré national de suivi de la REDD+ incorporant la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes, en utilisant les Principes et critères comme cadre directeur. Les grandes lignes des éléments d'un système de suivi ont été élaborées pour consultation. Il est prévu que tout cela soit intégré dans un SIS final qui satisfera aux prescriptions de la CCNUCC, du FCPF, de la NSE de la REDD+ et du Programme ONU-REDD et qui s'appuiera sur leur savoir-faire.
- La démarche de la RDC en matière de garanties, décrite dans le cadre stratégique national pour la REDD+, a été renforcée par la définition des éléments clés du SIS national.
- Le renforcement des capacités en matière de démarches relatives aux garanties REDD+ et au SIS au Viet Nam a notamment consisté à fournir un appui au Sous-groupe de travail technique du Viet Nam sur les garanties (voir 5.1). L'utilisation d'un suivi participatif de la biodiversité pour évaluer l'impact des activités REDD+ sur la biodiversité et la cohérence avec les garanties environnementales a été également appuyée et un projet de note d'information a été publié pour examen.
- Le Bangladesh, le Costa Rica et le Pérou ont poursuivi leurs efforts déployés pour mettre en place des systèmes d'information sur les garanties et ont demandé un appui ciblé pour leurs plans nationaux de travail (voir tableau 2 pour plus de détails).

Réalisation 5.3: Outils, méthodes et orientations pour inciter à tirer profit des avantages multiples

Bilan

- Des outils, des méthodes et des orientations pour améliorer les avantages multiples ont été exposés à 14 pays, afin de renforcer leurs capacités et d'échanger les expériences vécues au niveau national, lors d'un atelier d'échange Sud-Sud organisé à Cambridge (Royaume-Uni).
- Trois missions en RDC ont permis de mener des actions de sensibilisation et de planifier le travail collaboratif sur les outils, les méthodes et les orientations disponibles pour tirer parti des avantages multiples. Cela a inclut la mise de l'accent sur l'utilisation foncière d'un logiciel de planification (Marxan) qui peut servir pour la REDD+.
- La stratégie-cadre REDD+ de la RDC a été renforcée par les résultats tirés de l'application d'outils de cartographie spatiale pour illustrer le potentiel d'avantages multiples et les risques de la REDD+. Plusieurs activités proposées ont reconnu qu'il était important de traiter de la question des avantages multiples dans la planification spatiale. La stratégie se réfère à l'utilité de ce type d'analyse pour rendre prioritaire un système national de paiement pour les services rendus par les écosystèmes et pour le processus de macro-zonage forestier (qui devrait aboutir à la définition d'un domaine forestier permanent). En outre, un projet d'orientations spécifiques concernant l'utilisation foncière du logiciel de planification Marxan pour la planification REDD+ a été rédigé et des travaux préliminaires conséquents ont été lancés sur une analyse par la preuve à utiliser dans les activités de renforcement des capacités visant à permettre aux Congolais d'utiliser le logiciel. Un examen des études réalisées et des méthodes appliquées au Panama pour évaluer la valeur des services rendus par les écosystèmes forestiers a commencé à déterminer la valeur des avantages multiples des forêts, en particulier de celles du Canal de Panama. Cela aide à garantir que les avantages multiples des forêts figurent dans les scénarios en faveur d'une économie verte (domaine de travail 6).
- Les capacités ont été renforcées au centre du Sulawesi (Indonésie) sur les avantages multiples et les garanties, en élaborant des outils et des orientations en matière de cartographie pour la planification des avantages multiples de la REDD+.
- Des connaissances ont été échangées et la sensibilisation aux avantages multiples de la REDD+ s'est faite grâce à la note d'orientation du Programme ONU-REDD sur les avantages multiples : *La REDD+ au-delà du carbone : appuyer les décisions en matière de garanties et d'avantages multiples*. (Voir également la Réalisation 7.2).
- Une étude a été réalisée en collaboration avec la Cameroon Wildlife Conservation Society sur les valeurs du carbone, les valeurs des services rendus par les écosystèmes, la couverture de l'habitat et le taux de perte de la mangrove en Afrique centrale (Cameroun, Gabon, République du Congo et RDC) afin de communiquer aux responsables politiques la possibilité d'inclure la mangrove aux stratégies REDD+. Les premières conclusions ont montré des niveaux de carbone parmi les plus élevés par hectare dans les forêts tropicales du monde entier. Le rapport sera examiné par les pairs et finalisé en 2013.

Réalisation 5.4: Renforcement des capacités, appui technique et acteurs fédérés autour des avantages multiples, de leur garantie et de leur concrétisation

Bilan

- Les capacités relatives aux garanties et aux avantages multiples ont été renforcées grâce à l'échange de connaissances et à la présentation des outils, méthodes et orientations du Programme ONU-REDD sur les avantages multiples lors de l'atelier d'échange Sud-Sud, sur la REDD+ au-delà du carbone : garanties et avantages multiples, tenu à Cambridge (Royaume-Uni), en novembre 2012, et auquel ont participé les représentants de 14 pays ONU-REDD.
- Les capacités des experts nigériens ont été renforcées et un appui technique leur a été fourni lors d'une séance de travail collaborative avec un technicien nigérien en système d'information géographique qui travaille sur les questions REDD+ dans l'État de Cross River. Une analyse spatiale préliminaire des avantages multiples issus des trois projets REDD+ pilotes dans cet État a été effectuée et a permis la création d'un projet d'affiche visant à faire connaître les avantages multiples des forêts. Un groupe de travail a été constitué dans l'État de Cross River, en décembre, pour définir la voie qu'une future analyse spatiale doit suivre.

Résultat 6. Les processus de transition vers une économie verte sont le résultat des stratégies et investissements REDD+

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stratégies nationales ou infranationales de développement qui reconnaissent les investissements fondés sur la REDD+ comme moyen de transformation. • Le nombre d'accords d'investissement appuyés et renforcés en faveur de solutions d'investissement favorisant les avantages multiples des forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune stratégie de développement. • Aucun accord. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, trois stratégies du Programme ONU-REDD reconnaîtront les investissements fondés sur la REDD+. • Au moins trois accords d'investissements sont entérinés et se fondent sans conteste sur les options d'investissement pour les avantages multiples.

Réalisation 6.1: Défendre le rôle de catalyseur de la REDD+ dans la transition vers une économie verte

Bilan

- Des conseils ont été dispensés aux responsables politiques et aux développeurs de projets sur la façon d'attirer des investissements privés et/ou publics pour leurs forêts et initiatives REDD+ dans le document *Economics of forests and forest carbon projects – Translating lessons learned into national REDD+ implementation* (Économie des forêts et des projets de carbone forestier : traduire les enseignements tirés dans l'exécution nationale de la REDD+), financé par le Programme ONU-REDD.
- Un partenariat a été noué avec EcoAgriculture Partners pour évaluer la viabilité financière de la gestion intégrée des forêts dont la REDD+ constituerait le point d'entrée et pour définir les stratégies qui permettraient aux institutions financières de mieux appuyer les investissements paysagers intégrés et d'en bénéficier. Ce travail contribuera à l'indicateur concernant les stratégies d'investissement fondées sur la REDD+.
- L'Indonésie a fait la preuve de sa participation de haut niveau à l'examen du rôle de catalyseur de la REDD+ dans la transition vers une économie verte avec la présence de son Président et de son Ministre des finances aux événements promus en collaboration avec le Programme ONU-REDD. Pendant Rio+20, le gouvernement indonésien a tenu un événement de haut niveau axé sur l'importance d'une transition vers une économie verte et sur le rôle de la REDD+ dans ce processus. En octobre 2012, le Ministre des finances de la République d'Indonésie a organisé un séminaire sur le tracé de la voie vers une économie verte grâce aux réformes budgétaires : le rôle du Ministre des finances.
- Quatre scénarios contrastés de la voie de la RDC vers 2035 dépendant de la mise en œuvre des réformes politiques nécessaires pour la REDD+, ainsi que des investissements y afférents et d'autres variables (par exemple, les réformes de gouvernance), ont été élaborés par un large groupe de parties prenantes à la REDD+ dans un processus facilité par le Programme ONU-REDD en coordination avec le Ministre de la planification de la RDC. Un scénario idéal, « la REDD+ vers l'économie verte », a été établi et illustre ce qu'une

transition de ce type fondée sur la REDD+ pourrait représenter pour le pays.

- Des partenariats ont été facilités et des activités de sensibilisation au fait que la REDD+ peut être le catalyseur du développement vert ont été menées au plus haut niveau politique grâce au dialogue de haut niveau sur les forêts et le changement climatique entre le gouvernement de la RDC et ses principaux partenaires internationaux publics et privés.

Réalisation 6.2: Conseils techniques à l'appui des solutions d'investissement pour la REDD+

Bilan

- Un meilleur niveau de connaissance des questions financières parmi un large éventail de parties prenantes a été atteint grâce à l'appui du Programme ONU-REDD à la publication de l'ouvrage *Le Petit livre de la finance forestière*, à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Hyderabad. Plus de 2 000 exemplaires ont été distribués et plus de mille exemplaires téléchargés en 2012. La publication a également été traduite en français et en espagnol, puis, sur demande, en indonésien.
- La stratégie-cadre REDD+ de la RDC, finalisée et lancée en 2012, contient des références directes à l'importance de l'économie verte dans la planification et les processus REDD+. L'importance de ce lien a en partie été affirmée par les travaux menés en partenariat avec le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) sur le développement d'investissements REDD+ en faveur des changements. L'appui fourni était axé sur : i) la conception de nouveaux ensembles d'investissements propices (par exemple la réforme foncière) ; et ii) l'influence sur les ensembles d'investissements à large échelle existants (par exemple les projets routiers et agricoles financés par la Banque mondiale). Le partenariat ONU-REDD/CIRAD a débouché sur un rapport complet sur la situation foncière, les goulots d'étranglement et les réformes politiquement faisables dans le contexte de la REDD+ en RDC.
- Une première proposition pour un programme de paiement national des services rendus par les écosystèmes a été élaborée en RDC après les discussions sur la façon d'inciter les parties prenantes congolaises à la mise en œuvre des activités REDD+. Les discussions entre plusieurs experts réunis par le Programme ONU-REDD et la CN-REDD à Goma, RDC, en mars 2012, visait à favoriser les investissements qui peuvent générer des avantages multiples (par exemple les investissements dans l'agroforesterie, les chaînes de valeurs des produits forestiers non ligneux, etc.) tout en introduisant des systèmes de transfert de paiements novateurs, transparents et efficaces pouvant bénéficier encore plus largement à l'économie locale.

Réalisation 6.3: L'appui du Programme ONU-REDD est intégré à la planification nationale pour le développement et à d'autres processus pertinents

Bilan

- La qualité des publications élaborées au titre de ce Résultat a été améliorée grâce à une meilleure inclusion de l'expérience et du savoir-faire des organismes au processus d'examen. Par exemple, la collaboration interinstitutions a été recherchée pour garantir la cohérence et la complémentarité au sein d'ONU-REDD des initiatives relatives à l'économie verte.

Réalisation 6.4: Appui technique et formation ciblée pour contribuer à faire de la REDD+ un catalyseur de l'économie verte

Bilan

- Des données socio-économiques visant à éclairer l'élaboration de politiques et les allocations budgétaires pour améliorer l'aménagement du territoire ont été fournies dans le rapport intitulé *The Role and Contribution of Montane Forests and Related Ecosystem Services to the Kenyan Economy* (Rôle et contribution des forêts de montagne et des services rendus par les écosystèmes y afférents à l'économie kényane). Ce rapport contient une évaluation du rôle socio-économique des écosystèmes forestiers dans l'économie kényane. Ce travail s'inscrit dans un plus large programme de comptabilité des ressources forestières au Kenya et dans les efforts du pays visant à faire de son secteur forestier un pilier de ses aspirations en matière d'économie verte.
- Une feuille de route quinquennale a été élaborée et présentée lors du Dialogue national sur les châteaux d'eau, les forêts et l'économie verte, qui s'est tenu dans le cadre du

suivi, par le Kenya, du document final de Rio+20, *L'avenir que nous voulons*, ainsi que dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre sa Vision pour 2030 et ses politiques environnementales et forestières. Cet événement s'est tenu suite à la demande ciblée d'appui du Kenya sur l'économie verte.

- Un partenariat avec le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) a été noué afin de réunir les experts et de mener des activités de sensibilisation sur l'économie verte. Il a été décidé de créer un groupe international d'experts et de tenir un symposium mondial sur la REDD+ et l'économie verte.
- Des mesures relatives à la promotion d'une transition vers une économie verte ont été intégrées au programme national de la République du Congo, de la proposition du Viet Nam concernant le niveau 2 et aux activités des programmes nationaux en Équateur et au Panama, suite à l'adossement fourni à ces pays.

Résultat 7. Les connaissances du Programme ONU-REDD sont développées, administrées, analysées et partagées en vue d'appuyer les efforts déployés en matière de REDD+ à tous les niveaux.

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme ONU-REDD comme source de connaissances sur la REDD+. • Nombre d'ateliers et de manifestations tenus sur les enseignements tirés, la coopération Sud-Sud et l'échange d'expériences. • Nombre d'outils stratégiques de gestion des connaissances. • Nombre (a) de visites sur le site Internet et (b) d'utilisateurs du forum de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme s'impose progressivement comme source de connaissances et d'informations. • Un atelier Sud-Sud et une douzaine d'ateliers et d'événements abordent explicitement les enseignements tirés. • Un bulletin d'information, des documents techniques et d'autres supports de communication sont élaborés, notamment deux bilans annuels. • (a) site Internet : 750 000 visites par mois ; (b) utilisateurs du forum de travail : 600 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2015, divers médias et moyens feront du Programme une source et une plateforme d'échange de connaissances incontournables sur la REDD+. • Organisation efficace et coordonnée d'ateliers • Outils de gestion des connaissances plus rationalisés, coordonnés et nombreux. • Cinq bilans annuels. • D'ici mi-2013, (a) 950 000 visites sur le site et (b) 700 utilisateurs du forum de travail.

Réalisation 7.1: Les systèmes actuels de gestion des connaissances seront améliorés et de nouveaux systèmes seront établis

Bilan

- L'espace de travail électronique du Programme ONU-REDD a été restructuré pour faciliter l'accès aux pages des pays et améliorer la fonctionnalité du forum de discussion, le calendrier, tous les documents de la bibliothèque et l'affichage d'annonces. Ces efforts ont abouti à une meilleure plateforme d'échange d'informations pour les parties prenantes, comme les éléments suivants le montrent :
 - La hausse de la participation dans tous les organismes en matière de partage d'informations grâce à l'espace réservé aux annonces du forum de travail : augmentation de 25 % du nombre d'annonces dans le mini-aperçu (Mini Roundup) (le nombre moyen d'annonces dans le Mini Roundup dépasse légèrement 5) ; augmentation de 15 % des annonces postées sur la page d'accueil du forum de travail.
 - La hausse du nombre de visites du forum de travail, qui sont passées de 22 504 en 2011 à 26 245 en 2012. Il y a eu une hausse de 10 % des nouvelles visites : on est passé de 29 % de nouveaux visiteurs en 2011 à 39 % en 2012.
 - L'espace de travail comptait 1 020 utilisateurs fin 2012, contre 850 fin 2011.
 - L'amélioration de l'activité du forum de discussion a produit de riches débats entre les collègues interinstitutions et les membres ne faisant pas partie des Nations Unies. Par rapport à 2011, il y a eu une hausse de 155 % dans les fils de discussion créés, de 88 % dans le nombre de consultations de ces fils et de 371 % dans le nombre de

réponses.

- Les améliorations du site Internet ont renforcé le rôle du Programme ONU-REDD en tant que fournisseur d'informations et de connaissances. Le site Internet a enregistré plus de 128 000 nouveaux visiteurs uniques par mois, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à 2011. Au total, le site Internet a été consulté près de 1,7 millions de fois en 2012 contre 1,4 millions de fois en 2011. Le site Internet a enregistré quelque 14 millions de clics en 2012, contre près de 13 millions en 2011.

Réalisation 7.2: De nouveaux produits d'échanges de connaissances et de nouveaux échanges seront facilités, développés et coordonnés à divers niveaux d'activité

Bilan

- Les parties prenantes à la REDD+ ont bénéficié d'une diffusion accrue des enseignements tirés par le Programme ONU-REDD¹¹. Par exemple, des rapports et des notes d'information sur les questions relatives au MRV et sur la gestion des forêts pour la REDD+ dans le cadre du programme national en Zambie ont été établis par plusieurs ministères.
- Les représentants gouvernementaux, les organismes partenaires, les pays et les donateurs ont mieux compris les sujets et l'appui du Programme ONU-REDD ainsi que mis en commun les expériences vécues et les exemples de bonnes pratiques connus grâce à la rédaction de huit numéros de feuillets d'information de la série consacrée aux enseignements tirés en Asie-Pacifique ([Enseignements tirés des inventaires forestiers nationaux dans le cadre d'ONU-REDD](#), [Avantages multiples](#), [Système de répartition des avantages](#), [FPIC](#), [Établissement des stratégies](#), [Introduction générale](#), [Problématique hommes-femmes](#) et [Lutte contre la corruption](#)).
- L'échange de connaissances aux niveaux régional et mondial a été promu par plusieurs événements, notamment un atelier sur les Principes et critères sociaux et environnementaux en février ; une formation ONU-REDD/Institut national de recherche spatiale sur les systèmes de suivi des forêts pour la Tanzanie et la Zambie (Résultat 1) ; un échange Sud-Sud sur l'évaluation de la gouvernance participative pour la REDD+ en avril (Résultat 2) ; un atelier régional pour l'Afrique et un événement de haut niveau sur le renforcement de la transparence et de la reddition de comptes dans la REDD+ en Afrique (Résultat 3) ; une réunion régionale ONU-REDD Asie-Pacifique sur le FPIC en avril (Résultat 4) ; un atelier sur les équations allométriques pour l'Indonésie et le Viet Nam en juin (Résultat 1) ; et un échange Sud-Sud sur le système national de suivi des forêts de la REDD+, en décembre, en Afrique.
- Les capacités des praticiens nationaux dans les pays ONU-REDD ont été renforcées grâce à des formations régionales, notamment : i) présentielle du Programme ONU-REDD sur les systèmes de suivi des forêts pour le Bangladesh et le Cambodge en novembre-décembre 2012 ; et ii) en ligne, grâce à une vidéo de démonstration du système national de suivi des forêts en RDC montrant le fonctionnement du géoportail.
- Les connaissances relatives à la REDD+ et sa compréhension ont été renforcées grâce à la publication de démarches techniques afférentes aux différents aspects de l'exécution de la REDD+ et aux évaluations les concernant dans des documents ONU-REDD. La deuxième note d'information du Programme ONU-REDD, intitulée *La REDD+ au-delà du carbone : appuyer les décisions en matière de garanties et d'avantages multiples*, a été publiée à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique puis distribuée à la COP-18 de la CCNUCC en anglais, en français et en espagnol. La version anglaise a été téléchargée plus de 1 000 fois.
- La deuxième brochure du Programme ONU-REDD sur les [enseignements tirés, notamment en Afrique](#), a été rendue publique à la neuvième réunion du Conseil d'orientation en République du Congo et distribuée à la COP-18 de la CCNUCC. La version anglaise a été téléchargée près de 1 000 fois.
- La publication sur le [régime foncier des territoires autochtones et la REDD+ en tant que mesure incitative en matière de gestion des forêts : le cas des pays de Mésio-Amérique](#), en espagnol, a été rendue publique pendant la COP-18 et téléchargée plus de 520 fois, ce qui laisse penser qu'elle comble une lacune importante en matière de questions foncières.

¹¹ Certains des résultats énumérés ici ont été obtenus avec des fonds issus de divers contributeurs. Ils figurent aux côtés des réalisations correspondantes et sont résumés au point 7.2 car ils sont pertinents pour le bilan présenté au titre de la Réalisation 7.2.

Réalisation 7.3: Les produits de partage des connaissances seront transmis en temps utile à un public plus large afin de faciliter la connaissance de la REDD+ et de faire du Programme une ressource précieuse dans le domaine de la REDD+

Bilan

- Les résultats du Programme ONU-REDD ont été largement diffusés à l'ensemble du public cible du Programme lors de différents événements tenus en 2012 :
 - Rapport de bilan pour 2011, lancé à la huitième réunion du Conseil d'orientation, au Paraguay, et téléchargé 6 077 fois dans les trois langues ;
 - Dix bulletins d'information du Programme ONU-REDD ont été publiés et le bulletin d'information a reçu 65 000 visites uniques en 2012 ;
 - La série des succès ONU-REDD a été lancée et trois histoires de succès ont été diffusées (1. Zambie – Système national de suivi des forêts : 988 clicks dans les trois langues; 2. Normes sociales et environnementales en RDC : 955 clicks dans les trois langues; 3. L'Indonésie unit ses efforts pour combattre des difficultés ardues en matière de gouvernance : 1 031 clicks dans les trois langues.
 - Lancement de la brochure d'information ONU-REDD qui contient les statistiques enregistrées par le Programme ONU-REDD.
 - Lancement du CD contenant les publications d'ONU-REDD ; 1 500 ont été distribués à la COP-18 et à la sixième Journée des forêts.
- La capacité de communication du Programme ONU-REDD a été renforcée grâce à l'ajout de quelque 1 200 références à la base de données des contacts extérieurs, dont 700 contacts parmi les médias présents à la COP-18.

Résultat 8. Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces

Indicateur, Niveau de résultat	Comparaison, par rapport à 2011, Niveau de résultat	Objectif escompté, Niveau de résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance du Programme ONU-REDD. • Supervision efficaces des programmes nationaux et du Programme global, mobilisation des ressources et gestion des connaissances. • Diffusion des informations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil d'orientation est en place et fonctionnel. • Des outils de suivi sont en cours d'élaboration. • Le Programme est examiné et évalué de manière périodique. • Élaboration d'une politique de divulgation des informations. 	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici fin 2011, les procédures et les pratiques seront améliorées afin de garantir l'efficacité, la transparence et la reddition de comptes du Conseil. • Amélioration et utilisation des outils de suivi. • Évaluation interne du Programme effectuée en 2011 ; évaluation externe du Programme en 2013. • Politique de diffusion finalisée et en place d'ici fin 2011.

Réalisation 8.1: Fourniture d'une coordination et d'une planification stratégique globales afin d'améliorer la collaboration entre les institutions et avec les partenaires

Bilan

- Une meilleure coordination avec le Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF) ainsi qu'un appui plus ciblé aux membres du Conseil d'orientation en vue des réunions du Conseil d'orientation, par exemple grâce à des séances d'information précédant ces réunions, ont permis de fournir des orientations stratégiques et de faire que des décisions sur l'allocation de financements soient prises à deux réunions du Conseil d'orientation, à Asunción (Paraguay), en mars, et à Brazzaville (République du Congo), en octobre. Voir également la Réalisation 8.4 en ce qui concerne les grandes décisions prises à ces deux réunions.
- La planification stratégique du Programme ONU-REDD a bénéficié des conclusions de l'évaluation des besoins des pays menée conjointement par ONU-REDD et le FCPF, qui contenait les vues des pays sur les principaux besoins qu'ils devaient satisfaire pour achever leur phase de préparation. Les résultats de cette évaluation ont été intégrés à la planification du Programme, notamment au plan de travail et à l'examen du budget de l'évaluation, sous la coordination du Secrétariat. Une réponse conjointe ONU-REDD/FCPF

a été établie et axée sur les points forts et les synergies de chaque initiative.

- Les parties prenantes au Programme ONU-REDD et au FCPF ont bénéficié d'une collaboration efficace entre les deux entités. Une réunion conjointe s'est tenue à Asunción (Paraguay), en mars, un atelier conjoint sur l'évaluation des besoins des pays s'est déroulé à Santa Marta (Colombie), en juin, et un groupe conjoint sur la gouvernance en matière de REDD+ a participé à la réunion du FCPF à Brazzaville, en octobre.
- La coordination globale pour une collaboration de niveau 2 entre le Viet Nam et la Norvège a abouti à la signature d'un accord entre les deux pays, en décembre 2012, à Doha.
- La coordination interinstitutions et l'assurance de qualité du Programme ONU-REDD ont été assurées dans le plan du Viet Nam pour la poursuite de sa préparation à la REDD+ et du projet pilote en matière de partage des avantages.
- L'exécution du Programme ONU-REDD a été améliorée car un examen interne a été mené et la réponse de la direction a consolidé les principales mesures que la direction et le personnel du Programme devaient adopter aux niveaux mondial, régional et local.
- La coordination globale du Programme ONU-REDD a bénéficié des mesures appliquées après la fin d'un séminaire de retraite du Secrétariat, d'une retraite du personnel et d'une retraite conjointe pour les groupes de gestion interne (Groupe de la stratégie et Groupe de gestion). Au cours de ces retraites, les participants ont évalué les enseignements tirés et ont posé les fondements des ajustements à mi-chemin pour renforcer le Programme et répondre aux besoins d'évolution rapide. Les capacités collectives des institutions à réussir la mise en œuvre du Programme ont été renforcées après la retraite conjointe du Groupe de la stratégie et du Groupe de gestion (en mai, à Genève, Suisse). Les conclusions tirées étaient notamment de revoir les mandats du Groupe de la stratégie et du Groupe de gestion, avec le Secrétariat, afin de renforcer la clarté des fonctions, responsabilités et procédures de notification, ainsi que d'adopter un ensemble de principes que les programmes nationaux doivent appliquer.
- La coordination interinstitutions quotidienne des activités et opérations du Programme a été renforcée grâce à des réunions hebdomadaires de coordination du Groupe de gestion, coordonnées par le Secrétariat. Ces réunions ont servi à garantir une gestion efficace du Programme.
- Une direction stratégique claire en ce qui concerne les contributions des organismes des Nations Unies au Programme ONU-REDD a été fournie par le Groupe de la stratégie grâce à des réunions régulières facilitées par le Secrétariat.

Réalisation 8.2: Coordination des programmes nationaux pour garantir une exécution efficace du Programme

Bilan

- Deux documents nationaux de programme (République du Congo et Sri Lanka) ont été soumis au Conseil d'orientation, qui les a approuvés, en 2012. Ils ont été coordonnés par le Secrétariat, qui a organisé trois examens indépendants conformes aux normes améliorées d'examen.
- Les réunions hebdomadaires du Groupe de travail du programme national interinstitutions, facilitées par le Secrétariat, ont renforcé la coordination et l'exécution. En mars 2012, un ensemble de principes visant à améliorer l'exécution des programmes nationaux a été convenu par la direction.
- La programmation nationale a progressé grâce au travail du groupe de travail du Conseil d'orientation, facilité par le Secrétariat. Le Conseil d'orientation a approuvé les décisions recommandées par le groupe de travail intersessions, le 9 août 2012 : [critères actualisés et invitation adressée à la Colombie](#).
- Le cycle de programmes nationaux et les mesures associées, ainsi que les actions requises, ont été clarifiés par le [Manuel pour les programmes nationaux et les autres activités au niveau national](#), version septembre 2012. Le Manuel compile et explique tous les matériels d'orientation pour les programmes nationaux, de leur portée et à leur achèvement.
- Les ajustements pour faire progresser l'exécution du programme national l'Etat plurinational de Bolivie ont été possibles car le Conseil d'orientation a demandé que le plan de travail et le budget du programme national approuvé soit révisé, en rendant prioritaires les activités conformes au mécanisme conjoint d'atténuation et d'adaptation de la Bolivie chargé de la gestion intégrale et durable des forêts.
- L'évaluation des programmes nationaux pleinement exécutés a progressé : une évaluation finale du programme national du Viet Nam (phase 1) a été coordonnée et élaborée, conformément aux orientations des trois départements de l'évaluation des trois organismes des Nations Unies participants. Des visites sur le terrain et des entretiens se sont tenus en novembre et en décembre 2012. (voir également les améliorations en matière de suivi et d'élaboration de rapports au titre de la Réalisation 8.5).

Réalisation 8.3: Coordination du Programme global¹² afin de garantir l'exécution efficace du Programme

Bilan

- L'amélioration de la coordination interinstitutions et du partage des informations a été possible grâce aux conférences téléphoniques hebdomadaires facilitées par le Secrétariat du Groupe de coordination du Programme global/AAN interinstitutions. L'exécution coordonnée du Programme ONU-REDD sous ses diverses modalités a été renforcée grâce à une interaction plus étroite entre le Groupe de coordination du Programme global et le Groupe de travail sur les programmes nationaux, en particulier pour les pays dont les programmes nationaux reçoivent un appui spécifique grâce à l'AAN (appui ciblé).
- Les procédures de demande d'appui ciblé ont été clarifiées aux pays partenaires ONU-REDD à la huitième réunion du Conseil d'orientation, à Asunción (Paraguay), en mars 2012. Les réponses aux demandes d'appui ciblé ont bénéficié d'un processus interne intégré de prise de décisions coordonné par le Secrétariat. Des orientations internes pour la coordination interinstitutions lors de l'évaluation des demandes d'appui ciblé ont été fournies par le Secrétariat et un outil interne de suivi a été créé.
- Un plan de travail et un budget AAN pour 2013 et 2014 conformes aux recommandations du Groupe de travail du Conseil d'orientation sur une feuille de route pour revoir le budget du Programme global et du Groupe de travail du Conseil d'orientation sur l'évaluation des besoins des pays, facilités par le Secrétariat d'ONU-REDD, ont été adoptés par le Conseil d'orientation à sa neuvième réunion, en octobre.
- La démarche du Programme ONU-REDD en matière de garanties a été clarifiée et l'exécution interinstitutions a été améliorée grâce au plan de travail du Résultat 5 révisé¹³ et à la création du Groupe interinstitutions de coordination des garanties, coordonné par le Secrétariat. Le Groupe a été chargé de la planification technique de toutes les activités relatives aux garanties au titre de l'AAN.
(Voir aussi les améliorations en matière de suivi et de notification au titre de la Réalisation 8.5).

Réalisation 8.4: Le Conseil d'orientation est doté des procédures et compétences nécessaires pour prendre efficacement des décisions

Bilan

- Les membres du Conseil d'orientation ont été habilités à prendre des décisions car des documents d'appui ont été élaborés pour toutes les séances des réunions du Conseil d'orientation, à Asunción (Paraguay) et à Brazzaville (République du Congo), et distribués conformément au Règlement intérieur et aux Directives opérationnelles. Une traduction de tous les documents en français et en espagnol a été fournie et une interprétation assurée dans ces langues pendant les réunions.
- La participation des membres du Conseil d'orientation au processus de prise de décisions a été facilitée par les séances thématiques d'information¹⁴ organisées avant les réunions du Conseil d'orientation par petits groupes. À la neuvième réunion du Conseil d'orientation, une séance et un guide d'orientation ont été fournis aux membres du Conseil sur le contenu de chaque séance et les décisions recherchées. Les décisions relatives au mandat pour le niveau 2, l'évaluation conjointe des besoins des pays ONU-REDD/FCPF, le budget AAN 2013-2014, les programmes nationaux de la République du Congo et de Sri Lanka, la révision du programme national de l'Etat plurinational de Bolivie et l'examen du Conseil d'orientation sont parmi les principaux résultats des deux réunions du Conseil d'orientation.

¹² Libellé original de la réalisation. Le Programme global désigne l'Appui aux activités nationales REDD+ (AAN).

¹³ Voir le document *Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015- Examen du budget 2013-2014*, approuvé par le Conseil d'orientation à sa neuvième réunion.

¹⁴ Séance conjointe EFI/FCPF/ONU-REDD sur la gouvernance forestière ; Séance d'orientation ONU-REDD pour les membres du Conseil d'orientation ; Séance d'orientation pour les peuples autochtones/OSC sur la participation au Conseil d'orientation et réunion de planification pour les peuples autochtones et les OSC ; Séance d'information sur la problématique hommes-femmes ; Séance d'information sur le Niveau 2 ; Séance d'information sur l'appui ciblé ; Séance d'information (avec la FI du PNUE) sur les stratégies d'investissement dans le secteur forestier au niveau national dans la lignée des stratégies et plans d'action nationaux REDD+ ; et événement parallèle sur le MRV dans le bassin du Congo.

Réalisation 8.5: Le Programme ONU-REDD est suivi et évalué et des ressources supplémentaires mobilisées en vue de la réalisation de la cible de financement quinquennal

Bilan

- Le suivi des programmes nationaux s'est amélioré grâce à la mise en place du cadre de suivi et d'évaluation et aux [modèles d'élaboration de rapports fondés sur les résultats](#) dans les trois langues utilisées pour les rapports semestriels, annuels et finaux des programmes nationaux. Un projet de cadre de suivi de l'AAN, première étape sur la voie d'un système de suivi et d'établissement de rapports fondé sur les résultats pour l'AAN, est en place. Il est axé sur les réalisations révisées du plan de travail pour 2013 et 2014 et le rapport semestriel – plus axé sur les résultats - qui inclut des informations sur l'exécution par catégorie d'appui (voir également les Réalisations 8.2 et 8.3).
- Le statut du financement du Programme ONU-REDD avait été considérablement amélioré avant fin 2012 grâce à une stratégie de communication auprès des donateurs quant à la nécessité d'intensifier l'appui à la préparation à la REDD+ et grâce à l'augmentation du nombre de pays partenaires. La situation en matière de financement s'est également améliorée grâce à une nouvelle annonce de financement de 2 millions d'euros du Luxembourg (nouveau donateur), à la signature d'un accord de subvention entre le Programme ONU-REDD et le Conseil de l'Europe d'un montant de 10 millions d'euros et à une allocation de 35 millions de dollars E.-U. supplémentaires du gouvernement norvégien. Le Viet Nam et la RDC ont bénéficié des rôles de coordonnateur et de facilitateur du Secrétariat et de sa participation aux discussions avec les donateurs et les pays sur l'appui tout au long du niveau 2.
- L'examen de la structure du Conseil d'orientation a débuté en octobre 2012 et comprend des consultations avec plusieurs mandants, à la neuvième réunion du Conseil d'orientation, et la fourniture d'un rapport de lancement.

3. Catégories d'appui

L'AAN est une modalité d'exécution du Programme ONU-REDD destinée à prêter divers types d'appui aux pays partenaires dans le but de renforcer leur capacité interne à mettre en œuvre la REDD+, leur aptitude à participer aux négociations internationales, à élaborer des orientations techniques en matière de REDD+ et à améliorer les connaissances et le partage d'expériences dans les domaines relatifs à la REDD+. Par conséquent, chacun des huit résultats de l'AAN se compose d'activités qui peuvent être réparties en trois grandes catégories d'assistance : i) les fonctions d'appui international ; ii) l'appui spécifique aux pays¹⁵ (appui ciblé dans lequel s'inscrit, entre autres, l'adossement) ; et iii) le Secrétariat. Les principales catégories sont décrites ci-après et illustrées par des exemples d'activités entreprises dans la période visée.

Les dépenses de chaque catégorie sont considérées par rapport à l'ensemble des dépenses de l'AAN¹⁶ (novembre 2011-décembre 2012¹⁷) et font apparaître au premier poste d'appui l'appui spécifique aux pays (54 pour cent, 10 millions de dollars E.-U.), suivi des fonctions d'appui international (31 pour cent, 6 millions de dollars E.-U.). Voir tableau 4 au point 4 du présent document.

3.1 Fonctions d'appui international

Cette catégorie désigne les activités entreprises par le personnel du Programme ONU-REDD dans les régions et au siège dans le but de renforcer la connaissance des domaines liés à la REDD+, de permettre aux pays de contribuer à l'élaboration d'orientations techniques, de promouvoir une meilleure expertise de la REDD+ et d'encourager les expériences, notamment la coopération Sud-Sud. Les activités liées aux fonctions d'appui international s'inscrivent dans tous les domaines d'activité thématiques aux niveaux global et régional, et représentaient 6 millions de dollars E.-U., soit environ 31 pour cent des dépenses totales d'AAN entre novembre 2011 et décembre 2012. Voici quelques-unes des activités liées à ces fonctions entreprises :

- Orientations relatives au MRV et au suivi communiquées à tous les pays partenaires ONU-REDD dans le document *Systèmes nationaux de surveillance des forêts: Surveillance et mesure, notification et vérification (S-MNV) dans le contexte des activités REDD+*, publié lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation, en octobre 2012.
- Les principes et critères sociaux et environnementaux ONU-REDD, salués comme un cadre directeur

¹⁵ Dans le compte rendu de la huitième réunion du Conseil d'orientation, cette catégorie figure sous l'expression « Appui aux efforts nationaux REDD+ ».

¹⁶ Total des engagements et des décaissements.

¹⁷ Date du premier transfert de fonds à la fin de la période visée.

volontaire lors du huitième Conseil d'orientation en mars 2012, visent à satisfaire deux besoins spécifiques : 1) résoudre les problématiques sociales et environnementales soulevées par les Programmes nationaux ONU-REDD et les autres activités financées par le Programme ONU-REDD ; et 2) aider les pays à se doter d'approches nationales concernant les garanties REDD+ conformes à la CCNUCC.

- Finalisation de la publication *Legal analysis of cross-cutting issues for REDD+ implementation: lessons learned from Mexico, Vietnam and Zambia* (Analyse juridique des problématiques transversales en matière d'exécution de la REDD+ : enseignements tirés au Mexique, au Viet Nam et en Zambie), qui comprend des orientations relatives aux bonnes pratiques en ce qui concerne la transparence et la reddition de comptes liées aux accords institutionnels, juridiques et réglementaires, en fournissant un appui technique et politique aux pays partenaires du Programme ONU-REDD..
- Évaluation conjointe ONU-REDD/FCPF des besoins des pays qui a fourni les vues des pays sur leurs principaux besoins à satisfaire pour achever leur phase de préparation.
- Élaboration d'une note d'orientation afin de déterminer et de hiérarchiser les risques de corruption dans la REDD+ au niveau national et fourniture de conseils techniques aux cellules ou unités REDD+ nationales afin de renforcer la transparence et la reddition de comptes dans la REDD+.
- Sensibilisation de la société civile aux risques de corruption dans la REDD+.
- Facilitation d'échanges Sud-Sud d'expériences et de connaissances pour les peuples autochtones, les communautés locales et les acteurs de la société civile.
- Encouragement de la participation du secteur privé à la mobilisation d'investissements privés REDD+ aux niveaux international et national.
- Meilleure compréhension et démonstration de l'insertion de la question du genre dans les travaux d'ONU-REDD et les stratégies REDD+.
- Meilleur partage d'informations entre les praticiens REDD+ grâce à des améliorations du forum de travail ONU-REDD, au renforcement des connaissances et à l'amélioration des supports de communication publiés toute l'année, par exemple par exemple un bulletin politique général et la série consacrée aux enseignements tirés dans la région Asie-Pacifique.

3.2 Appui spécifique aux pays

L'appui spécifique aux pays désigne l'appui ciblé, y compris l'adossement. En 2012, il a représenté un total de 10 millions de dollars E.-U., soit plus de la moitié du total des dépenses de l'AAN.

L'appui ciblé est un soutien spécifique, fourni à la demande pour un ou plusieurs des six domaines d'activité du Programme ONU-REDD ou résultats de l'AAN. Conformément à la nature de ce dernier, tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD peuvent prétendre à bénéficier d'un appui ciblé, sous

réserve de la disponibilité des fonds et des priorités programmatiques assignées aux domaines d'activité. Le Groupe de coordination AAN/Programme global et le Groupe de travail chargé des programmes nationaux évalue dûment les demandes adressées au Secrétariat afin d'en vérifier la cohérence avec les objectifs du document cadre du Programme global (Appui aux plans d'action REDD+ nationaux) et avec d'autres activités menées au niveau national, ainsi que d'évaluer les ressources disponibles pour satisfaire la demande. Voir également les *Procédures d'accès à l'appui ciblé du Programme ONU-REDD*.

L'importance de l'appui ciblé demandé par les pays en tant que modalité d'exécution de l'AAN a augmenté depuis que les procédures à accomplir pour formuler une demande ont été clarifiées lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation, à Asunción (Paraguay), en mars 2012. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, les demandes d'appui ciblé¹⁸ des 21 pays suivants ont été approuvées : Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Équateur, Îles Salomon, Indonésie, Kenya, Mongolie, Népal, Nigéria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, RDC, Sri Lanka, Suriname et Viet Nam. Le total de l'appui ciblé approuvé pour les efforts REDD+ dans ces pays s'élève à 2 748 000 dollars E.-U.¹⁹. La figure 1 illustre les montants approuvés pour chaque pays. Au mois de décembre 2012, onze d'entre eux (Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Kenya, Mongolie, Népal, Pakistan, Pérou et Suriname) ne disposaient pas de programme national. Pour les dix pays dotés de programmes nationaux, l'appui ciblé était destiné à compléter les efforts REDD+ en cours conformément aux documents de programme nationaux ou à valoriser d'autres activités. La moyenne des montants approuvés est de 130 900 dollars E.-U., les montants les plus élevés étant ceux approuvés pour l'Indonésie (325 000 dollars E.-U.), le Bangladesh (262 500 dollars E.-U.) et la Côte d'Ivoire (235 000 dollars E.-U.).

En Asie-Pacifique, la demande formulée conjointement par le bureau gouvernemental du Changement climatique et du Développement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et le ministère de l'Environnement, le changement climatique, la gestion des catastrophes et de la météorologie des Îles Salomon, offre un exemple de collaboration transfrontalière en matière d'activités de REDD+.

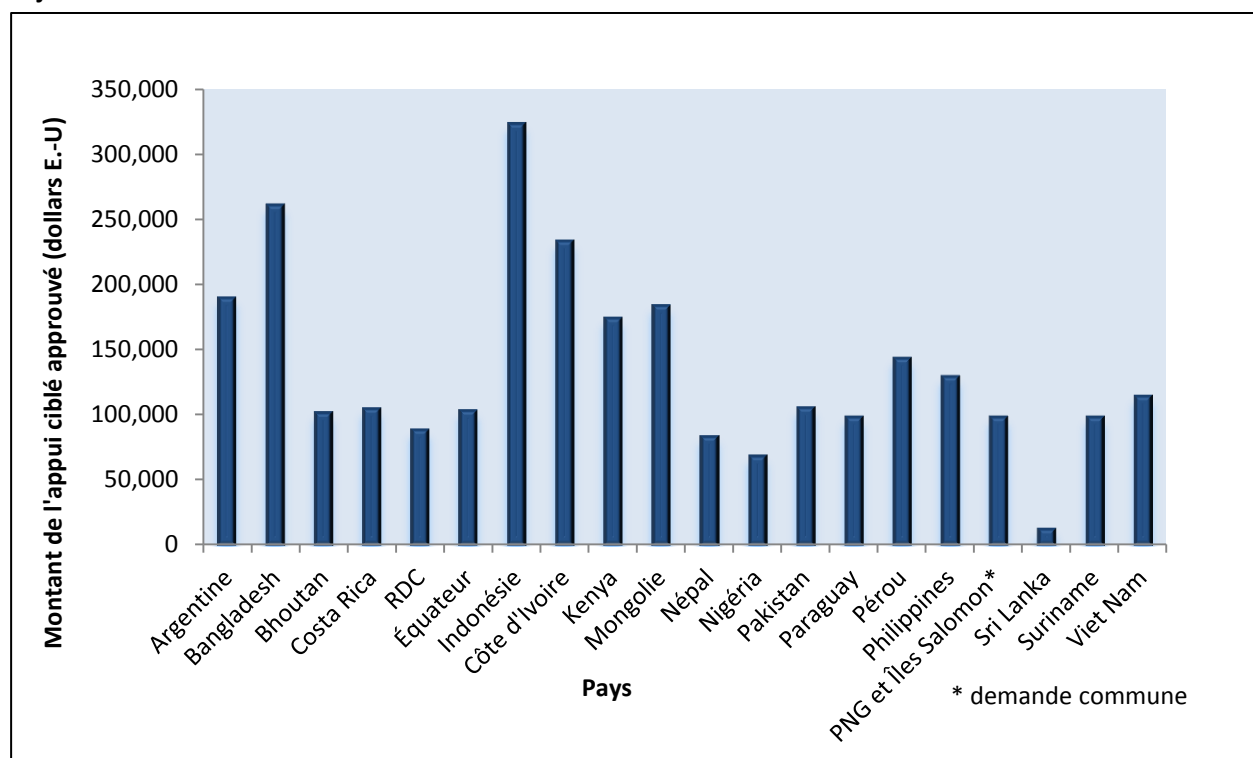
Outre les pays mentionnés, des consultations sont en cours dans d'autres pays partenaires sur les possibilités d'appui ciblé entre les principaux ministères et les organismes des Nations Unies participants.

¹⁸ Demandes enregistrées par le Secrétariat d'ONU-REDD et transmises aux institutions pour décision. L'appui à certains des pays énumérés a été approuvé avant que le processus ne soit pleinement établi, en particulier en ce qui concerne l'évaluation de la gouvernance participative.

¹⁹ Hormis les 7 % de coûts d'appui indirects.

²⁰ Outre ces demandes approuvées, le plan de travail pour l'appui ciblé pour la Zambie, axé sur les activités au titre du Résultat 2, est en cours d'examen. Le montant final n'a pas encore été décidé.

Figure 1. Montant de l'appui ciblé²¹ approuvé par le Programme ONU-REDD pour chaque pays, 1^{er} janvier – 31 décembre 2012.



L'appui fourni grâce à un appui ciblé peut bénéficier aux pays partenaires dans un ou plusieurs domaines d'activité du Programme ONU-REDD, comme indiqué ci-après dans le tableau 2. L'appui fourni au Bhoutan, au Kenya et à la Mongolie traduit bien la démarche transversale, incluant des activités liées à trois ou quatre résultats différents de l'AAN.

Tableau 2. Pays pour lesquels un appui ciblé (hors adossement) a été approuvé, par Résultat de l'AAN (1^{er} janvier – 31 décembre 2012).

Résultats	Nombre de pays	Pays
Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi.	12	Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Îles Salomon, Mongolie, Pakistan, Paraguay, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Sri Lanka ²²
Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et inclusifs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+.	12	Bhoutan, Costa Rica, Équateur, Indonésie, Kenya, Mongolie, Népal, Nigéria, Philippines, RDC, Suriname et Viet Nam
Résultat 3 : Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable	8	Bangladesh, Bhoutan, Kenya, Mongolie, Népal, Pérou, RDC et

²¹ Demandes enregistrées par le Secrétariat d'ONU-REDD. L'appui à certains des pays énumérés a été approuvé avant que le processus ne soit pleinement établi.

²² Pour Sri Lanka, l'appui approuvé concerne également sa proposition de préparation à la REDD+ en ce qui concerne le Résultat 8 et la Réalisation 8.2 (coordination des programmes nationaux pour garantir une exécution efficace du Programme).

du financement de la REDD+ sont renforcés.		Philippines
Résultat 4 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement à la prise de décisions, à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre nationales et internationales concernant la REDD+.	2	Côte d'Ivoire, Pérou
Résultat 5 : Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés par les stratégies et activités de REDD+.	7	Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Kenya, Pérou et RDC
Résultat 6 : Les processus de transition vers une économie verte sont le résultat des stratégies et investissements REDD+.	1	Kenya

Au cours de la période considérée, l'*adossement* a représenté une large part de l'appui spécifique aux pays en tant qu'appui ciblé, par exemple :

- Vingt pays ont bénéficié de missions d'adossement qui leur ont permis de faire progresser l'élément de MRV et de suivi de leur programme national et leurs efforts nationaux en matière de REDD+.
- Un adossement technique a été fourni à la Guyane pour l'aider à prendre des mesures pour garantir que le prochain inventaire des GES est conforme à l'analyse MRV REDD+.
- Des feuilles de route relatives à la préparation ont été établies au Bangladesh, au Bhoutan, en Côte d'Ivoire, en Mongolie et au Myanmar suite aux missions d'adossement.
- Des mesures relatives à la promotion d'une transition vers une économie verte ont été incluses au programme national de la République du Congo, à la proposition du Viet Nam concernant le niveau 2, ainsi qu'aux activités du programme national en Équateur et au Panama, suite à l'adossement.
- Un adossement technique sur les garanties a été fourni dans plusieurs pays : au Viet Nam, sur les démarches nationales sur les garanties ; en Tanzanie, grâce au renforcement des capacités sur les Principes et critères/le BeRT et à la contribution à la planification du travail de l'Équipe spéciale lors d'un atelier mondial d'échange des connaissances sur la NSS REDD+ ; au Panama grâce à un exposé sur les garanties et le système d'information sur les garanties adressé aux principaux acteurs gouvernementaux ; et en RDC grâce à la participation à l'élaboration de normes nationales.
- Un appui a été fourni pour aider pleinement à la réalisation des initiatives stratégiques et associer effectivement les peuples autochtones, les communautés locales et les acteurs de la société civile à la REDD+ grâce à un adossement technique fourni directement à 12 pays, comprenant entre autres des missions dans les pays visant à renforcer la participation des acteurs au niveau national et à appuyer directement les processus nationaux.

3.2.1 Bilan par pays suite à la mise en œuvre de l'appui ciblé

La présente partie inclut un aperçu des principaux résultats obtenus grâce à l'appui ciblé, ainsi que d'autres informations détaillées, afin de permettre également l'échange d'informations pour les pays qui en sont au début de la mise en œuvre de l'appui. Les Résultats de l'AAN auxquels l'appui ciblé contribue sont indiqués.

Argentine
<p>Résultats 1, 5 et 6</p> <p><i>Appui pour i) renforcer les capacités nationales en matière de suivi des forêts ; et pour ii) incorporer des garanties environnementales et sociales au programme pour la REDD+.</i></p> <p>Montant approuvé: 191 512 dollars E.-U.²³</p>
<p>Bilan: Le plan de travail des activités a été établi afin d'appuyer une plateforme électronique visant à améliorer le suivi et des forêts et quatre ateliers régionaux ont été organisés pour soutenir l'insertion de garanties environnementales et sociales pour la REDD+ au processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique en utilisant les Principes et critères comme cadre d'orientation. L'Argentine a demandé que soit créé un système d'information sur les garanties qui satisferait simultanément aux prescriptions de la CCNUCC, du FCPF et du Programme ONU-REDD.</p>
Bangladesh
<p>Résultats 1, 3 et 5</p> <p><i>Appui pour i) élaborer un plan d'action sur le MRV et développer la préparation du pays à la REDD+ ; et ii) exécuter la Feuille de route nationale de préparation à la REDD+ en luttant contre les risques de corruption et en renforçant les capacités en matière d'effets sociaux.</i></p> <p>Montant approuvé: 262 500 dollars E.-U.</p>
<p>Bilan: Un appui technique a été fourni grâce à trois missions et à une séance de formation pour 45 experts du pays. En outre, un appui a été fourni en matière de détermination des besoins et de définition d'une proposition relative au MRV et à l'inventaire forestier national, notamment quant à la finalisation du plan d'action intérimaire pour le MRV et les consultations nationales sur la feuille de route REDD+ (janvier et mars 2012). Une formation a été dispensée à plus de 45 personnes en novembre 2012 sur l'inventaire des GES et les équations allométriques. Les représentants du gouvernement, y compris le Ministre concerné, ont bénéficié d'un appui pour assister à la session du Comité des forêts, à Rome, en octobre 2012. Au titre de l'élément anticorruption, il a été convenu qu'un consultant mènerait une évaluation des risques de corruption dans la REDD+ lors de sa mise en œuvre en 2013. Les avancées sur la voie de la réalisation de l'élément concernant l'effet social, les garanties et les avantages multiples incluent la préparation de l'évaluation des éventuels effets sociaux de la REDD+.</p>
Bhoutan
<p>Résultats 1, 2, 3 et 5</p> <p><i>Appui pour i) élaborer la préparation à la REDD+, le suivi et le MRV pour la REDD+ ; ii) établir les options de répartition des avantages et lutter contre les risques de corruption ; et iii) garantir les avantages multiples des forêts.</i></p> <p>Montant approuvé: 103 250 dollars E.-U.</p>
<p>Bilan: Un appui technique a été apporté en matière de MRV et de système national de suivi des forêts pour renforcer les capacités relatives aux NER/SR pour la REDD+ et élaborer la base de données du Bhoutan pour l'inventaire forestier national. Cela s'est fait dans le cadre d'une mission ; d'un atelier de renforcement des capacités sur le système national de suivi des forêts et les NER/SR forestiers pour la REDD+ (novembre 2012) auquel ont participé 35 personnes issues des institutions publiques centrales et provinciales, des ONG et des entreprises ; d'une formation dispensée au chef de division et au responsable technique du Département des forêts du Bhoutan afin de renforcer les capacités en matière de formulation de leur propre structure de base</p>

²³ Hors coûts d'appui indirects.

de données sur l'inventaire forestier. En octobre 2012, un atelier sur les garanties environnementales et les avantages multiples de la REDD+ a également permis de renforcer les capacités en la matière et de sensibiliser à ces questions, en soutenant l'élaboration d'une démarche nationale relative aux garanties conforme aux accords de Cancún et aux Principes et critères du Programme ONU-REDD. Grâce au BeRT, les participants ont identifié des activités REDD+ potentielles, les principaux risques et avantages environnementaux, ainsi que les programmes, politiques et réglementations pertinentes en matière de garanties REDD+.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, le co-financement pour les interventions d'appui ciblé du Programme ONU-REDD a été mobilisé grâce à l'Initiative Pauvreté-Environnement.

Costa Rica

Résultats 1, 2 et 5

Appui pour créer et mettre en œuvre un système d'information sur les garanties en intégrant les Principes et critères du Programme ONU-REDD à la stratégie REDD+.

Montant approuvé: 106 500 dollars E.-U.

Bilan: Un plan de travail et le mandat d'un consultant chargé d'élaborer le système d'information national sur les garanties sociales et environnementales REDD+ ont été élaborés. L'objectif est de créer un système d'information sur les garanties satisfaisant aux prescriptions de la CCNUCC, du FCPF, de la NSE de la REDD+ et du Programme ONU-REDD et s'appuyant sur les indicateurs existant utilisés au Costa Rica. Une large consultation des parties prenantes est jugée essentielle pour développer le système. Une réunion préparatoire devrait se tenir mi-mai 2013.

Côte d'Ivoire

Résultats 1 et 4

Appui i) au lancement officiel la mise en œuvre des arrangements institutionnels et de la mise en place du mécanisme REDD+ ; ii) à la formation des acteurs associés au processus REDD+ ; iii) à l'évaluation de la couverture et de la perte des forêts ;

iv) à la création d'un système national de suivi des forêts ; et v) aux activités associant les parties prenantes.

Montant approuvé : 235 000 dollars E.-U.

Bilan: Sur la base d'une mission exploratoire menée en mai 2012 suite à la demande du Ministre de l'environnement et du développement durable de la Côte d'Ivoire en faveur d'un appui en matière de REDD+, de suivi et de MRV, un plan de travail a été élaboré²⁴. Sa mise en œuvre débutera en 2013. Lors des discussions avec le gouvernement, des activités associant les parties prenantes ont été prévues et une mission a notamment été proposée pour lancer les activités en 2013.

RDC

Résultats 2, 3 et 5

Appui pour i) réduire les risques de corruption dans le processus REDD+ ; ii) évaluer l'égalité entre les sexes et les problèmes relatifs à la sexospécificité au sein des options REDD+; et iii) appuyer la définition des domaines de réforme juridique pour la mise en œuvre et l'appui REDD+.

Montant approuvé: 90 000 dollars E.-U.

Bilan: Grâce à la combinaison de recherches documentaires, d'un atelier pluripartite et des résultats d'une enquête électronique auprès de 40 personnes (dont 8 % de femmes) issues de la société civile et de dix ministères différents, notamment de l'Environnement, des Finances et de la Justice, une cartographie participative préliminaire des risques de corruption dans la REDD+ en RDC, mettant en avant les risques les plus pressants (télécharger [ici](#)), a été établie. Grâce aux discussions et au dialogue avec plusieurs parties prenantes et experts, un processus de résolution des conflits a été proposé. S'agissant des dimensions sexospécifiques, un plan de travail détaillé visant à intégrer la sexospécificité à la REDD+ a été établi. Des conseils techniques ont été fournis. Ils ont abouti à l'insertion de considérations sexospécifiques dans le cadre stratégique national pour la REDD+. Les activités liées au genre seront exécutées en 2013. Un plan de travail sur les aspects juridiques que le cadre stratégique a établi comme prioritaires a été finalisé et des activités d'exécution visant à soutenir l'équipe juridique de la Coordination nationale pour la REDD+ (CN-REDD) débuteront en 2013.

²⁴ Un projet de coopération technique de la FAO doté d'un financement séparé a également été élaboré.

Équateur

Résultat 2

Appui au lancement de la première phase de l'évaluation de la gouvernance participative

Montant approuvé: 105 000 dollars E.-U.

Bilan: Une série d'entretiens s'est tenue à partir de mi-2012 avec des personnes importantes des différentes institutions publiques, des entreprises privées concernées par la REDD+, des organisations de la société civile, des peuples autochtones et d'autres parties prenantes. En août 2012, un atelier national à Quito, auquel ont participé différents mandants, a clarifié les objectifs spécifiques de l'évaluation de la gouvernance participative, les domaines thématiques concernés et la structure de gestion opérationnelle. Les conclusions de ces entretiens ont également été présentées comme constituant la base de discussions futures. Une feuille de route conjointe a été convenue afin de fournir des détails sur le contenu, le processus et les arrangements pratiques de l'évaluation de la gouvernance participative en matière de REDD+ en Équateur. Pour plus d'informations sur cette réunion, veuillez cliquer [ici](#).

Indonésie

Résultat 2

Appui au lancement de la première phase de l'évaluation de la gouvernance participative

Montant approuvé: 325 000 dollars E.-U.

Bilan: De larges consultations aux niveaux local et national ont permis d'élaborer un ensemble d'indicateurs fondés sur des domaines prioritaires en matière de gouvernance et convenus d'un commun accord (lois et cadres politiques, capacités du gouvernement, capacités de la société civile, capacités des peuples traditionnels et autochtones, capacités des entreprises et résultats du gouvernement en matière d'exécution de la REDD+). Un instrument de recueil des données a également été élaboré grâce à la contribution du Groupe d'experts, représentant différents groupes de parties prenantes, et aux données recueillies à 30 endroits aux niveaux local et national. Les données recueillies ont été par la suite validées et analysées lors d'un atelier de validation nationale, en vue de préparer le lancement des données finales de l'évaluation de la gouvernance participative en 2012. Les indicateurs de l'appropriation et de l'utilisation des données de l'évaluation (une fois sous forme finale) sont la participation continue et l'engagement du gouvernement et des acteurs de la société civile, ainsi que la déclaration officielle de l'Équipe spéciale REDD+ en tant que bénéficiaire des données de l'évaluation (à utiliser dans la planification et l'élaboration de politiques), comme indiqué dans un [numéro de la Série consacrée aux succès](#).

Kenya

Résultats 2, 3, 5 et 6

Appui à i) la lutte contre la corruption, les droits carbone et le partage des avantages ; ii) l'atelier et la réunion du Groupe de haut niveau sur les investissements en faveur de l'économie verte dans les forêts ; et iii) une analyse du cadre juridique concernant les forêts pertinent pour la REDD+ et la rédaction de dispositions REDD+ clarifiant et réglant les grandes questions juridiques REDD+ jugées prioritaires par le gouvernement, axées sur les questions relatives à la propriété foncière et à la propriété du carbone.

Montant approuvé: 175 800 dollars E.-U.

Bilan: Un plan de travail sur le système de répartition des avantages a été finalisé et le recrutement de personnel a été engagé. L'exécution se fera en 2013. S'agissant de la lutte contre la corruption, le recrutement de personnel a débuté, grâce à la participation coordonnée du Service national des forêts et de la Commission nationale d'éthique et de lutte contre la corruption. La mise en œuvre devrait être entamée début 2013. Concernant la promotion des investissements en faveur d'une économie verte, un Dialogue national sur les châteaux d'eau, les forêts et l'économie verte s'est tenu dans le cadre du suivi donné par le Kenya au document final de Rio+20, *L'avenir que nous voulons*, et des efforts du gouvernement kényan pour mettre en œuvre sa Vision pour 2030, ainsi que ses politiques environnementales et forestières. Au cours du Dialogue, une feuille de route quinquennale a été présentée. Elle inclut plusieurs recommandations, notamment : le renforcement de la mise en œuvre et de l'application des politiques et lois existantes ; l'amélioration de la coordination et des synergies ; la mise en place de programmes de paiement pour les services rendus par les écosystèmes ; la description adéquate du potentiel de restauration du paysage forestier ; la constitution d'un portefeuille d'investissements issus de plusieurs sources ; l'appui sur les travaux de recherche ; la promotion de la participation, de l'éducation et de la formation. De nombreux obstacles

juridiques à la mise en œuvre de la REDD+ ont été déterminés grâce à une analyse des lacunes en matière de législation relative aux forêts et aux terres afin de rédiger des révisions nécessaires axées sur les paiements pour les services rendus par les écosystèmes, ainsi que la propriété foncière et la propriété du carbone. Une analyse des droits carbone a été menée par l'Institut du droit et de la gouvernance environnementale (ILEG) en tant qu'acteur national d'exécution. Elle sera validée lors d'un atelier consultatif.

Mongolie

Résultats 1, 2 et 3

Appui pour i) élaborer le Plan national d'action pour un système national de suivi des forêts pour la REDD+ ; ii) créer un système de suivi des forêts par satellite ; iii) revoir la méthode d'inventaire forestier national ; iv) examiner les options financières en matière de préparation à la REDD+ ; et v) favoriser une mise en œuvre efficace des politiques relatives au secteur forestier afin d'appuyer l'exécution de la feuille de route REDD+.

Montant approuvé: 185 500 dollars E.-U.

Bilan: S'agissant des cadres REDD+ et des systèmes fiduciaires et de répartition des avantages, un plan de travail détaillé et le mandat du personnel ont été finalisés. L'exécution, qui débutera en 2013, se fera en trois étapes :

Première étape: Comprendre les flux financiers et les valeurs économiques du secteur de l'aménagement du territoire.

Deuxième étape: Évaluer les points d'entrée et les options stratégiques pour appuyer le financement du secteur forestier et la mise en œuvre des politiques.

Troisième étape: Élaborer des stratégies de renforcement des capacités et de sensibilisation.

Trois missions ont aidé le gouvernement mongol à élaborer sa feuille de route concernant la préparation à la REDD+ et son plan d'action relatif au système national de suivi des forêts. La refonte de l'inventaire national des forêts et du système de suivi des terres par satellite est toujours en cours.

Népal

Résultats 2 et 3

Appui pour développer la préparation à la REDD+ et construire des démarches visant à i) établir des politiques et mesures effectives, efficaces et équitables en matière de REDD+ ; et ii) financer des systèmes de gestion.

Montant approuvé: 85 000 dollars E.-U.

Bilan: Tandis que le FCPF continue d'appuyer le processus global de renforcement des capacités en matière de préparation à la REDD+, un appui spécifique au système de répartition des avantages et à la lutte contre la corruption fourni par le Programme ONU-REDD a abouti à un plan de travail détaillé et à un mandat pour deux études liées sur : i) les arrangements nationaux en matière de gestion des fonds ; et ii) les stratégies pour combattre les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. Ces études portent sur des lacunes critiques, déterminées par la cellule REDD (ministère des Forêts et de la préservation des sols) et ses parties prenantes. Les conclusions de ces études contribueront au processus national d'ensemble sur la préparation à la REDD+, avec l'aide du FCPF et sous la houlette de la cellule REDD. L'exécution se fera en 2013.

Nigéria

Résultat 2

Appui pour poursuivre l'étape initiale de l'évaluation de la gouvernance participative.

Montant approuvé: 70 000 dollars E.-U.

Bilan: Des recherches préparatoires ont été effectuées dans l'État de Cross River, au Nigéria, afin de mieux faire connaître le processus d'évaluation de la gouvernance participative et de mieux éclairer les discussions entre parties prenantes. Les travaux de recherche ont été effectués dans les quatre domaines suivants : i) analyse des parties prenantes (qui sont les principales parties prenantes à associer à tout le processus) ; ii) secteur privé (pour garantir une participation plus déterminante des acteurs privés clés au processus d'évaluation de la gouvernance participative) ; iii) moyens traditionnels de communication (pour garantir que les données et les résultats de l'évaluation de la gouvernance participative sont mis à la disposition des parties prenantes locales de manière appropriée) et ; iv) cartographie des problèmes en matière de gouvernance pertinents pour le processus REDD+ dans cet État et au niveau national.

Les conclusions analysées contribueront à la poursuite du processus d'évaluation de la gouvernance

participative au Nigéria, en 2013.

Pakistan

Résultat 1

*Appui i) à la feuille de route nationale à la préparation à la REDD+, y compris des propositions relatives à la mise en œuvre de la cette feuille de route ; et
ii) au renforcement des capacités en matière d'exécution du plan d'action concernant le MRV.*

Montant approuvé: 107 000 dollars E.-U.

Bilan: À la demande du gouvernement, une mission exploratoire s'est déroulée en novembre 2012, en coordination avec l'équipe du projet de la phase de préparation à la REDD+ du Programme conjoint pour l'environnement d'Une ONU (JPE), mis en œuvre par le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et le WWF-Pakistan, au nom de l'Inspecteur général des forêts. Une stratégie a été élaborée pour aligner l'objectif du JPE sur les orientations du Programme ONU-REDD relatives à l'élaboration d'une feuille de route REDD+. Une proposition d'appui ciblé a été établie pour compléter et étendre les ressources disponibles en vertu du JPE.

Paraguay

Résultat 1

Appui à la mise en place d'un système national de suivi des forêts.

Montant approuvé: 100 000 dollars E.-U.

Bilan: Un appui à la télédétection et la conception d'un portail électronique pour le SIG afin de permettre la mise en œuvre du système national de suivi des forêts ont été rendus possibles grâce à deux missions, à la participation à une réunion-débat à la session du Comité des forêts et à deux formations adressées à 20 experts du pays. Un portail électronique a été conçu en consultation avec le Paraguay et mis sur pied par la FAO. Il a été rendu public à la huitième réunion du Conseil d'orientation et est désormais opérationnel. Trois experts du Paraguay ont été formés à la plateforme électronique de diffusion à Rome (juillet-août 2012), renforçant ainsi les capacités (l'un des volets du système national de suivi des forêts). Un renforcement spécifique des capacités et la création du système TerraAmazon dans les laboratoires SIG de l'Institut national des forêts (INFONA) et du ministère de l'Environnement (octobre 2012) ont permis au système d'être en place et de fonctionner afin de produire la première carte forestière officielle. Une réunion d'information sur le suivi forestier pour la REDD+ au Paraguay (*El monitoreo forestal para REDD+ en Paraguay*) s'est tenue à la session du Comité des forêts, en 2012. Le point de contact paraguayen pour ONU-REDD et le coordonnateur de l'inventaire forestier national y ont participé et partagé leur expérience nationale quant à la plateforme électronique de diffusion du système national de suivi des forêts avec d'autres pays.

Pérou

Résultats 3, 4 et 5

Appui au renforcement des capacités des peuples autochtones afin qu'ils participent de manière éclairée à la conception et à l'exécution de la REDD+

Montant approuvé: 145 000 dollars E.-U.

Bilan: Le recrutement de consultants chargés de travailler sur les systèmes de répartition des avantages, les garanties et les avantages multiples est achevé et un premier plan de travail anticorruption a été élaboré par le consultant engagé pour ce faire. S'agissant de la participation des parties prenantes, 150 chefs de peuples autochtones de 50 organisations différentes de trois « régions » infranationales ont été sensibilisés à la REDD+ et ont acquis des connaissances en la matière. Leurs capacités ont été renforcées en ce qui concerne les avantages potentiels, les responsabilités, les risques et les possibilités associées à la participation à la REDD+ et les participants ont été informés des droits et processus relatifs à la consultation et au consentement dans le contexte des cadres juridiques nationaux et internationaux.

Ces ateliers infranationaux « régionaux » se sont tenus à: i) Satipo, Junín (14-15 novembre) : y ont assisté 70 chefs de 20 organisations régionales ; ii) Santa Maria de Nieva, Amazonas (30 novembre-1^{er} décembre) : y ont assisté 55 chefs de 16 organisations régionales ; et iii) Iquitos, Loreto (19-20 décembre) : y ont assisté 40 chefs de 20 organisations régionales.

Philippines

Résultats 2 et 3

Appui pour i) développer un programme de renforcement des capacités pour fournir des informations sur les garanties au niveau local ; et ii) renforcer la préparation à la REDD+ en créant des possibilités en matière de répartition des avantages et de lutte contre la corruption.

Montant approuvé: 131 000 dollars E.-U.

Bilan: L'Ateneo School of Government, sous la houlette de l'Office de gestion des forêts, a été chargé de mener une évaluation des risques de corruption lors de l'exécution de la REDD+ aux Philippines (voir [note d'orientation](#)) et d'établir un programme de renforcement des capacités sur les garanties au niveau local. Une analyse axée sur l'inventaire, un atelier national (cofinancé par la GIZ) et des consultations infranationales avec les autorités, la société civile et les parties prenantes autochtones ont permis : 1) de définir les risques de corruption qui pourraient survenir de la REDD+ dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ ; 2) de hiérarchiser ces risques ; et 3) d'établir une première liste des interventions proposées (télécharger le [premier rapport](#)).

Les capacités locales de participation au processus national de garanties ont été renforcées grâce au programme de renforcement des capacités. Deux formations pilotes ont été dispensées en lien avec des consultations sur l'élaboration de lignes directrices nationales concernant les garanties (Palawan et Southern Leyte, novembre 2012). Des cliniques de suivi sont prévues pour début 2013.

Papouasie-Nouvelle-Guinée et Îles Salomon

Résultat 1

Appui pour établir une proposition de structure d'appui régional pour le suivi et la mesure des forêts dans le Pacifique.

Montant approuvé: 100 000 dollars E.-U.

Bilan: Une proposition d'appui technique pour la région Pacifique a été élaborée grâce à trois missions. Participation à l'atelier régional organisé par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Union européenne et la GIZ sur l'évaluation et le suivi du carbone forestier dans les pays des îles du Pacifique afin de présenter la proposition préliminaire en juin 2012. De juillet à décembre 2012, le Programme ONU-REDD a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat général de la CPS, notamment lors d'une réunion à Bangkok avec la GIZ et l'Autorité des forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin de formuler cette proposition (finalisée ensuite en janvier 2013). Cette activité a bénéficié de l'appui d'une mission aux Fidji, en juin 2012, et d'une mission d'appui au chargé de la télédétection forestière aux Fidji, en août 2012, afin d'évaluer les besoins de la Commission des îles du Pacifique pour les géosciences appliquées.

Sri Lanka

Résultat 1

Appui à la proposition de préparation à la REDD+ et élaboration d'un plan d'action pour le MRV.

Montant approuvé: 13 900 dollars E.-U.

Bilan: Un appui technique, finalisé en novembre 2012 a été apporté au R-PP ; à la consultation nationale visant à valider le R-PP ; et à l'élaboration du plan d'action pour le MRV grâce à deux missions d'appui (janvier et novembre 2012).

Suriname

Résultat 2

Appui au renforcement des cadres d'exécution des politiques et mesures REDD+.

Montant approuvé: 100 000 dollars E.-U.

Bilan: Un appui a été fourni pour renforcer le rôle de chef de file de l'Agence de développement compatible avec le climat en ce qui concerne le processus de préparation du Suriname à la REDD+. L'exécution par l'Agence d'un projet financé par le Guyana Shield Facility, conçu pour appuyer le processus de préparation du Suriname, a été facilitée. L'appui fourni à l'Agence a renforcé ses capacités en matière d'élaboration et de soumission d'un R-PP national.

Viet Nam

Résultat 2

Appui pour entrer dans la phase initiale d'une évaluation de la gouvernance participative.

Montant approuvé: 116 000 dollars E.-U.

Bilan: Un atelier de démarrage s'est tenu en avril 2012 en guise de présentation aux parties prenantes nationales de la démarche en matière d'évaluation de la gouvernance participative et de sa pertinence dans le contexte national élargi. Une analyse institutionnelle et contextuelle de l'évaluation de la gouvernance participative pour la REDD+ a été lancée pour examiner les règles, réglementations, mesures incitatives et obstacles qui auront des effets sur la réalisation de l'évaluation de la gouvernance participative dans le contexte de la REDD+ au Viet Nam. Les travaux sur l'évaluation de la gouvernance participative au Viet Nam se poursuivront en 2013.

3.3 Secrétariat

L'appui fourni par le Secrétariat pendant la période considérée a représenté 3 millions de dollars E.-U., soit environ 15 pour cent du total des dépenses de l'AAN. En 2012, le Secrétariat a mis l'accent sur le renforcement de la coordination interinstitutions et les activités visant à garantir une assurance qualité dans toutes les modalités d'exécution. L'examen interne du Programme ONU-REDD a été finalisé et une réponse de la direction, qui décrit les mesures à prendre suite aux conclusions de cet examen et aux enseignements tirés des premières années de la mise en œuvre, a été coordonnée. Les retraites internes du Secrétariat, du Groupe chargé de la gestion²⁵, du Groupe chargé de la stratégie²⁶ et du personnel du Programme ONU-REDD ont fourni la base des éléments pour réviser le mandat du Groupe chargé de la stratégie, du Groupe chargé de la gestion et du Secrétariat afin de clarifier le rôle de chacun. Les retraites ont également permis de mieux intégrer les équipes des institutions et de faciliter une exécution intégrée à tous les niveaux.

Le Secrétariat a adopté plusieurs mesures visant à renforcer la coordination interinstitutions, ainsi que la collaboration avec d'autres initiatives, et à fournir une assurance qualité au Programme ONU-REDD, par exemple :

- Facilitation par le Secrétariat des groupes de travail interinstitutions de la coordination des programmes nationaux, de l'AAN et de l'appui ciblé.
- Élaboration de lignes directrices internes pour les demandes d'appui ciblé, y compris d'un tableau de suivi pour enregistrer et suivre les avancées concernant les demandes approuvées.
- Mise en place de groupes de travail thématiques chargés de coordonner les démarches et l'exécution concernant les thèmes ou domaines transversaux jugés stratégiques, telles les garanties et la gestion du suivi, des rapports et des connaissances²⁷.

²⁵ Anciennement Groupe chargé de la coordination.

²⁶ Anciennement Groupe chargé des directions stratégiques.

²⁷ D'autres groupes de coordination interinstitutions, par exemple sur les communications et les événements, existent depuis un moment.

- Coordination de l'évaluation conjointe des besoins des pays partenaires du FCPF et de l'ONU-REDD et de la suite donnée à ses conclusions, y compris l'examen du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2013 et 2014.
- Appui aux efforts nationaux en matière de programme et au processus d'adoption de deux nouveaux programmes nationaux (République du Congo et Sri Lanka), et coordination de l'examen du programme national de l'Etat plurinational de Bolivie.
- Coordination du processus qui a abouti à l'approbation du mandat pour le niveau 2 et à l'adoption, par le Conseil d'orientation d'ONU-REDD, des deux premiers accords concernant le niveau 2 (Viet Nam et RDC).
- Coordination d'une stratégie de mobilisation des ressources qui a permis l'arrivée de deux nouveaux donateurs (Conseil de l'Europe et Luxembourg).
- Amélioration de la démarche de gestion fondée sur les résultats dans le Programme grâce à l'application du cadre de suivi et d'évaluation du programme national aux rapports concernés et de la mise en place d'un projet de cadre de suivi pour le plan de travail et le budget de l'AAN pour 2013-2014.
- Révision du site Internet du Programme ONU-REDD et coordination de plusieurs bulletins politiques généraux et de récits racontant les réussites.

4. Informations financières

Le budget de l'AAN approuvé pour la période allant du 1^{er} novembre 2011 au 31 décembre 2012 s'élevait à 25 626 546 dollars E.-U., ce qui, comparé aux dépenses finales de 18 768 166 dollars E.-U., représente un taux d'exécution de 73 %, comme montré dans le tableau 3. Celui-ci contient des informations financières sur les réalisations et les résultats fondées sur le budget approuvé et le cumul des dépenses finales pour la période allant du 1^{er} novembre au 31 décembre 2012.

Les taux de dépenses qui figurent dans le tableau 3 reflètent le report de fonds de 2012 à 2013 et certaines obligations financières de 2012 qui ne pouvaient pas figurer en tant que dépenses pour les raisons suivantes: i) elles ont été engagées très tard dans l'année et ne figurent donc pas dans les systèmes financiers de 2012; ii) elles n'ont pas encore été engagées ou décaissées mais ont été mises de côté pour financer des activités concernant des demandes d'appui ciblé; et iii) elles concernent des contrats ou des paiements individuels associés aux activités de 2012 qui seront honorés en 2013. Un examen du budget de l'AAN a été mené en 2012. Bien qu'axé sur le budget pour les années 2 et 3 (2013 et 2014), cet examen a également tenu compte des enseignements tirés de la mise en œuvre de 2012 et estimé que le report de fonds s'élèverait à 4 190 000 dollars E.-U. (1 900 000 dollars E.-U. pour la FAO,

1 690 000 dollars E.-U. pour le PNUD et 600 000 dollars E.-U. pour le PNUE) de 2012 à 2013. Le Conseil d'orientation a approuvé l'examen du budget à sa neuvième réunion et ce montant a par la suite été déduit de la demande d'allocation de fonds pour 2013²⁸. Fin 2012, les économies réalisées s'élevaient à 4 554 614 dollars E.-U. (1 281 891 dollars E.-U. pour la FAO, 2 081 949 pour le PNUD et 1 190 773 pour le PNUE). Ainsi, le total excédant le montant du report de fonds estimé en octobre 2012 et figurant dans le formulaire de demande de révision budgétaire 2013-2014 s'élève à 364 614 dollars E.-U., montant par conséquent disponible pour d'autres activités programmatiques.

Outre le report de fonds de 2012 à 2013, certains fonds n'ont pas été présentés comme dépenses dans les chiffres de 2012 bien qu'associés à des activités de 2012 et ne sont pas disponibles pour des activités programmatiques en 2013.

Le PNUD dispose de 1 665 165 dollars E.-U. mis de côté en 2012 pour des obligations allant au-delà de 2012. Ces obligations se répartissent comme suit : 1) 430 667 dollars E.-U. pour payer les contrats de consultants individuels qui seraient uniquement exécutés en 2013 ; 2) 319 363 dollars E.-U., soit des fonds liés à l'appui ciblé transférés aux bureaux du PNUD dans les pays mais qui n'ont pas encore été entièrement décaissés ; et 3) 915 135 dollars E.-U. pour des demandes d'appui ciblé approuvé dont le montant n'a pas été encore entièrement décaissé. Même si ces fonds seront communiqués au titre des dépenses en 2013, ils sont associés à des activités prévues pour 2012. Le PNUE dispose également de 638 601 dollars E.-U. pour des obligations allant au-delà de 2012, qui ne figurent donc pas dans les dépenses de 2012. Ces obligations sont essentiellement liées à des contrats avec des partenaires d'exécution conformes aux règles et réglementations des Nations Unies en vigueur et qui, pour cette raison, ne peuvent figurer dans les comptes de 2012 et figureront au titre des dépenses de 2013.

²⁸ Voir UNREDD/PB9/V1; *Appui aux activités nationales REDD+: Cadre du Programme global 2011-2015 – Formulaire de demande de révision budgétaire 2013-2014*, Neuvième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, Brazzaville, République du Congo, 26-27 octobre 2012.

Tableau 3. Informations financières aux niveaux des réalisations et des résultats, du 1^{er} novembre au 31 décembre 2012. (Dollars E.-U).

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Résultat 1: Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi						
Réalisation 1.1: Exigences d'information et de suivi pour la REDD+	FAO	284 879		180 070	180 070	
Réalisation 1.2: Outils et méthodes de MRV et de suivi	FAO	1 510 000		1 353 720	1 353 720	
	PNUE	135 000	20 025	102 282	122 307	
Réalisation 1.3: Soutien technique à la mise en œuvre et au développement des capacités au niveau national	FAO	4 195 000	40 660	3 768 408	3 809 068	
	PNUD	295 000		290 759	290 759	
Sous-total pour le Résultat 1		6 419 879	60 685	5 695 239	5 755 925	90%
Résultat 2: Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et inclusifs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+						
Réalisation 2.1: Systèmes crédibles, inclusifs et que les pays s'approprient pour recueillir des données relatives à la gouvernance et mener des évaluations en la matière	FAO	300 000	880	197 110	197 990	
	PNUD	1 143 063	880	802 655	802 655	

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Réalisation 2.2: Cadres renforcés pour la mise en œuvre des politiques et mesures de REDD+	FAO	285 000	-	179 204	179 204	
	PNUD	443 773		80 221	80 221	
Réalisation 2.3: Systèmes renforcés de traitement et de respect des garanties	PNUD	513 063	-	604 335	604 335	
Réalisation 2.4: Renforcement des capacités pour une gestion efficace des forêts	FAO	250 000		162 982	162 982	
Réalisation 2.5: Un régime foncier au service de la REDD+	FAO	200 000		197 090	197 090	
Sous-total pour le Résultat 2		3 134 899	880	2 223 598	2 224 478	71%
Résultat 3: Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés						
Réalisation 3.1: Systèmes fiduciaires fiables pour les paiements fondés sur les résultats	PNUD	366 472	-	27 772	27 772	
Réalisation 3.2: Systèmes de répartition des avantages transparents, équitables et responsables	FAO	200 000		80 168	80 168	
	PNUD	253 047	-	34 055	34 055	

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Réalisation 3.3: Risques de corruption dans la REDD+	PNUD	871 972	-	593 838	593 838	
Réalisation 3.4: Les avantages de la REDD+ renforcent l'équité et la réduction de la pauvreté	PNUD	247 305	-		-	
Réalisation 3.5: Participation des femmes aux systèmes nationaux REDD+	PNUD	257 305	-	50 885	50 885	
Sous-total pour le Résultat 3		2 196 101	0	786 718	786 718	36%
Résultat 4: Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement à la prise de décisions, à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre nationales et internationales concernant la REDD+						
Réalisation 4.1: Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux.	PNUD	262 967		128 041	128 041	
Réalisation 4.2: Les principes, lignes directrices et procédures concernant la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes.	PNUD	342 967	-	390 272	390 272	
Réalisation 4.3: Appui à la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière de participation des parties prenantes et d'exécution des lignes directrices dans les pays REDD+	PNUD	534 230	-	69 958	69 958	

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Réalisation 4.4: Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles y pèsent de tout leur poids.	PNUD	424 230	-	300 715	300 715	
Réalisation 4.5: Appui aux processus multipartites élargis sur les aspects fondamentaux de la préparation à la REDD+ afin de dégager un consensus et de transformer les systèmes économiques	PNUE	270 000	77,168	111 729	188 897	
Sous-total pour le Résultat 4		1 834 394	77,168	1 000 714	1 077 882	59%
Résultat 5: Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés par les stratégies et activités de REDD+						
Réalisation 5.1: Élaboration des principes, critères et démarches environnementaux et sociaux garants des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+	PNUD	453 455		279 763	279 763	
	PNUE	210 000	33 962	123 190	157 152	
Réalisation 5.2: Démarches visant à élaborer des systèmes d'information sur les avantages multiples des forêts fondés sur les écosystèmes dans le cadre de la REDD+	FAO	480 000		337 287	337 287	
	PNUD	898 529	-	445 308	445 308	
	PNUE	380 000	45 071	236 712	281 783	
Réalisation 5.3: Outils, méthodes et orientations pour inciter à tirer profit	PNUE	650 000	809	503 890	504 699	

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
des avantages multiples						
Réalisation 5.4: Renforcement des capacités, appui technique et acteurs fédérés autour des avantages multiples, de leur garantie et de leur concrétisation	PNUE	1 110 000	209	839 514	839 723	
Sous-total pour le Résultat 5		4 181 984	80 051	2 765 664	2 845 715	68%
Résultat 6: Les processus de transition vers une économie verte sont le résultat des stratégies et investissements REDD						
Réalisation 6.1: Défendre le rôle de catalyseur de la REDD+ dans la transition vers une économie verte	PNUE	517 499	67 273	229 519	296 792	
Réalisation 6.2: Conseils techniques à l'appui des solutions d'investissement pour la REDD+	PNUE	846 498	100 773	504 642	605 415	
Réalisation 6.3: L'appui du Programme ONU-REDD est intégré à la planification nationale pour le développement et à d'autres processus pertinents	PNUD	100 000	-	26 450	26 450	
Réalisation 6.4: Appui technique et formation ciblée pour contribuer à faire de la REDD+ un catalyseur de l'économie verte	PNUE	1 052 330	111 077	701 846	812 923	

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Sous-total pour le Résultat 6		2 516 327	279 123	1 462 457	1 741 580	69%
Résultat 7: Les connaissances du Programme ONU-REDD sont développées, administrées, analysées et partagées en vue d'appuyer les efforts déployés en matière de REDD+ à tous les niveaux						
Réalisation 7.1: Les systèmes actuels de gestion des connaissances seront améliorés et de nouveaux systèmes seront établis	FAO	221 250		219 481	219 481	
	PNUD	50 000		9 990	9 990	
	PNUE	25 000	8 671	9 196	17 867	
Réalisation 7.2: De nouveaux produits d'échanges de connaissances et de nouveaux échanges seront facilités, développés et coordonnés à divers niveaux d'activité	FAO	110 625		106 684	106 684	
	PNUD	120 000	-	40 416	40 416	
	PNUE	50 000	17 342	27 247	44 589	
Réalisation 7.3: Les produits de partage des connaissances seront transmis en temps utile à un public plus large afin de faciliter la connaissance de la REDD+ et de faire du Programme une ressource précieuse dans le domaine de la REDD+	FAO	110 625		107 182	107 182	
	PNUE	317 264	26 129	225 494	251 623	
Sous-total pour le Résultat 7		1 004 764	52 142	745 690	797 832	79%

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
Résultat 8: Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces						
Réalisation 8.1: Fourniture d'une coordination et d'une planification stratégique globales afin d'améliorer la collaboration entre les institutions et avec les partenaires	Tous	574 016	73 218	491 012	564 230	
Réalisation 8.2: Coordination des programmes nationaux pour garantir une exécution efficace du Programme	Tous	496 798	21 402	358 227	379 629	
Réalisation 8.3: Coordination du Programme global afin de garantir l'exécution efficace du Programme	Tous	451 798	7 497	348 141	355 638	
Réalisation 8.4: Le Conseil d'orientation est doté des procédures et compétences nécessaires pour prendre efficacement des décisions	Tous	840 439	61 177	677 983	739 160	
Réalisation 8.5: Le Programme ONU-REDD est suivi et évalué et des ressources supplémentaires mobilisées en vue de la réalisation de la cible de financement quinquennal	Tous	298 644	6 590	266 835	273 425	
Sous-total pour le Résultat 8		2 661 695	169 884	2 142 198	2 312 082	87%
Total par organisme des Nations Unies participant (pour tous les résultats)	FAO	8 675 040	41 540	7 435 470	7 477 010	86%

Résultat du Programme (Référence: document-cadre AAN du Programme global)	Organisme des Nations Unies participant	Budget	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 - 31 décembre 2012			
			Engagements A	Décaissement B	Total des dépenses (A+B) C	% d'exécution (total dépenses/budget)
	PNUD	8 317 341	0	4 817 235	4 817 235	58%
	PNUE	6 957 662	678 393	4 569 573	5 247 966	75%
	Coûts d'appui indirect (7%) ²⁹	1 676 503	50 395	1 175 559	1 225 954	
	Grand Total	25 626 546	770 329	17 997 837	18 768 166	73%

²⁹ Les coûts d'appui indirects calculés pour le PNUD étaient inférieurs à 7%. Les ajustements nécessaires seront effectués en 2013 pour rectifier cela.

Tableau 4. Dépenses relatives à chaque catégorie d'appui et part du total des dépenses (1^{er} novembre 2011 – 31 décembre 2012)³⁰.

Catégorie d'appui	Dépenses (dollars E.-U.)	Dépenses par catégorie/ total des dépenses (%)
Fonctions d'appui international	5 855 785	31
Appui spécifique aux pays	10 169 484	54
Secrétariat	2 742 897	15

5. Difficultés et mesures d'urgence

2012 étant la première année d'exécution de l'AAN, elle représente un jalon pour la stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015. Issu directement de cette dernière et proposant des réalisations solides pour aider les pays à progresser sur la voie de l'accomplissement des phases de la REDD+ fondées sur les résultats, l'AAN a franchi plusieurs étapes importantes et atteint des résultats fondamentaux en 2012, tout en rencontrant des difficultés d'exécution, essentiellement des au fait qu'il fallait apporter des ajustements pour répondre aux ambitions croissantes en matière d'appui aux pays, en se fondant sur les enseignements tirés du Programme global 2009-2011. En 2012, les difficultés rencontrées en matière d'exécution des résultats au titre de l'AAN étaient principalement liées aux capacités, aux connaissances, à la coordination et à la programmation. En outre, la présentation des procédures de demande d'appui ciblé à la huitième réunion du Conseil d'orientation, en mars 2012, à Asunción (Paraguay) a fait naître de nouvelles difficultés relatives à la nécessité de répondre correctement aux demandes d'appui ciblé. La fourniture de l'AAN est davantage orientée vers l'étroite collaboration avec les pays sur l'élaboration de méthodes, outils et démarches, ainsi que sur la fourniture d'appui aux efforts nationaux REDD+ grâce à l'adossement fourni aux programmes nationaux et aux demandes d'appui ciblé. Œuvrer en étroite collaboration avec les pays offre des possibilités et comporte des difficultés, en particulier en ce qui concerne les capacités.

Tandis qu'un environnement propice à la création et à la progression des connaissances en matière de mise en œuvre de la REDD+ a été créé, il a fallu du temps pour construire les capacités internes nécessaires pour travailler avec un nombre accru de pays partenaires et renforcer les capacités au niveau national. Les organismes des Nations Unies participants ont poursuivi leur action avec les gouvernements

³⁰ Coûts d'appui indirect compris.

nationaux et les autres acteurs afin de garantir le renforcement des capacités techniques au niveau national grâce à la résilience des systèmes et méthodes élaborés au sein du Programme ONU-REDD. Des accords de partage des données et d'informations, ainsi que des partenariats avec les agences nationales de recherche et les universités ont été conclus pour améliorer les normes, la crédibilité et les aptitudes des équipes nationales afin de garantir l'adéquation des capacités existantes. Il convient cependant de noter que des difficultés demeurent en matière de mise en fonctionnement des systèmes et des processus mis en œuvre au niveau national, souvent à cause de l'absence des ressources nécessaires pour les soutenir à moyen et long termes.

La coordination des processus multipartites, telle l'évaluation de la gouvernance participative (Réalisation 2.1), représente également une difficulté pour l'AAN. En effet, les degrés divers de capacité et de disponibilité en matière de suivi et de coordination de ces processus dans certains pays, ainsi que la sous-estimation du temps nécessaire pour une coordination adéquate constituent des limites. Il a été prouvé que recruter un personnel motivé et à plein temps, par exemple pour le processus d'évaluation de la gouvernance participative en Indonésie, constituait une mesure d'urgence efficace qui permettait d'obtenir, en temps opportun, des résultats tangibles et solides.

À mesure que des avancées sont réalisées en matière de mise en œuvre de la REDD+ et que de nouveaux domaines sont étudiés dans le cadre du Programme global de l'AAN, la nécessité d'une constitution rapide de connaissances et de l'aptitude à tirer rapidement les enseignements est devenue une difficulté pour certains résultats de l'AAN. L'exécution de certaines réalisations, par exemple celles axées sur les droits fonciers et la propriété forestière (Réalisation 2.7), le genre (Réalisation 3.5) et la participation du secteur privé à la REDD+ (Réalisation 4.5), a exigé des efforts importants de la part des organismes participants en matière d'analyse des besoins des pays et d'amélioration de la collaboration interinstitutions et de l'échange de connaissances. Cette même difficulté est apparue dans les réalisations qui concernent la mise en œuvre de systèmes nationaux, par exemple les systèmes nationaux de suivi des forêts, le MRV et les garanties (Réalisations 1.3, 2.3 et 5.1), qui exigent une forte collaboration interinstitutions et un échange de connaissances renforcé entre les pays. Plus généralement, promouvoir et exploiter les connaissances tirées des activités du Programme ONU-REDD de manière plus systématique afin que toutes les parties prenantes bénéficient rapidement des enseignements tirés et des meilleures pratiques sont des difficultés constantes qui seront abordées dans une stratégie globale de gestion des connaissances en 2013.

La nécessité d'ajuster la programmation opérationnelle aux ambitions croissantes de l'AAN et au

processus de décision au sein du Programme ONU-REDD a également constitué un obstacle à l'exécution en temps voulu de l'AAN en 2012. Même si son exécution était prévue dès juillet 2011, le budget de la première année de l'AAN n'a été adopté qu'en octobre 2011, ce qui a entraîné des retards dans le recrutement de personnel et la conclusion de partenariats. Le niveau beaucoup plus élevé des ambitions par rapport au Programme global 2009-2011 a également créé des difficultés en matière d'exécution, notamment liées au temps nécessaire pour que les organisations passent à l'échelle supérieure (recrutement de personnel supplémentaire, mécanisme opérationnel d'appui ciblé, etc.). Les difficultés de planification ont été plus prononcées pour les réalisations dépendant fortement du personnel ou d'autres contrats sur le long terme car les mesures administratives permettant d'assurer le personnel nécessaire et d'autres ressources n'ont pu être prises qu'après la septième réunion du Conseil d'orientation, en octobre 2011, à Berlin (Allemagne).

En résumé, en 2012, l'exécution de l'AAN a obtenu des résultats divers et importants, tout en rencontrant des difficultés en matière d'ajustement du Programme global de l'AAN à un nouveau modèle de fonctionnement plus complet quant aux domaines et objectifs REDD+, ainsi qu'au nombre de pays bénéficiant d'un appui, plus souple et plus sensibilisé aux besoins des pays. Garantir le budget nécessaire à sa mise en œuvre, renforcer les capacités, faire participer les pays, gérer les connaissances et renforcer la coordination ont été des priorités à la réalisation desquelles il a fallu accorder un certain temps, ce qui a retardé le rythme de la mise en œuvre. L'examen du programme de travail et du budget de l'AAN pour les deuxième et troisième années (2013-2014), approuvé à la neuvième réunion du Conseil d'orientation, a recueilli les enseignements tirés et permettra une meilleure mise en œuvre au cours des années à venir.